

# **Stratégie ONU-REDD pour 2026-2030**

Version préliminaire 13 novembre 2024

## Table des matières

|                                                                                             |                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>RÉSUMÉ</b>                                                                               | <b>I</b>                     |
| <b>1.0 INTRODUCTION</b>                                                                     | <b>1</b>                     |
| 1.1. Contexte                                                                               | 1                            |
| 1.2. Justification                                                                          | Error! Bookmark not defined. |
| <b>2.0 STRATÉGIE</b>                                                                        | <b>7</b>                     |
| 2.1. Vision et objectif                                                                     | 7                            |
| 2.2. Théorie du changement                                                                  | 7                            |
| 2.3. Hypothèses                                                                             | 8                            |
| 2.4 Valeur unique des propositions du Programme ONU-REDD                                    | 9                            |
| 2.5 Synopsis: résultats, éléments transversaux et modalités d'exécution du Programme        | 9                            |
| <b>3.0. RÉSULTATS</b>                                                                       | <b>13</b>                    |
| 3.1. Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité                            | 15                           |
| 3.2. Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+                        | 17                           |
| 3.3. Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat                               | 20                           |
| 3.4. Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation | 23                           |
| 3.5. Élément transversal A: Inclusion sociale et égalité des genres                         | 26                           |
| 3.6. Élément transversal B: Production et gestion des connaissances                         | 29                           |
| 3.7 Élément transversal C: Dialogue, plaidoyer et communication                             | 31                           |
| <b>4.0. MISE EN ŒUVRE</b>                                                                   | <b>35</b>                    |
| 4.1 Modalités d'exécution                                                                   | 35                           |
| 4.2 Partenariats                                                                            | 36                           |
| 4.3 Cadre de financement                                                                    | 38                           |
| <b>5.0 ANNEXES</b>                                                                          | <b>39</b>                    |
| Annexe 1. Liste des acronymes                                                               | 39                           |
| Annexe 2. Références                                                                        | 40                           |

# RÉSUMÉ

Le Programme ONU-REDD entreprend un processus de cogénération au cours des années 2024 et 2025 afin de concevoir ses activités futures à la fin de la phase actuelle qui se termine en décembre 2025. Ce projet de Stratégie s'appuie sur la Stratégie actuelle, un examen formatif du Programme ONU-REDD, ainsi que sur une phase initiale de consultations, notamment lors de la huitième réunion du Conseil exécutif d'ONU-REDD, qui ont permis de recueillir de nombreuses informations et orientations qui ont contribué à façonner la Stratégie émergente et à l'adapter pour le futur.

Ce document est destiné à recueillir des contributions et des conseils sur la manière dont le Programme peut contribuer à la réalisation de l'objectif mondial consistant à stopper et à inverser la déforestation d'ici la fin de la décennie, et sur ce qu'il peut faire pour catalyser et soutenir les efforts visant à atteindre cet objectif au cours de la période 2026-2030.

Le processus de cogénération visant à élaborer la Stratégie se poursuivra durant le reste de l'année 2024 et aboutira à une version finale de la Stratégie au début de 2025. Au cours de l'année 2025, la phase de programmation sera développée, afin que le Programme soit prêt à poursuivre ses travaux en 2026.

## 1. Contexte

L'objectif de stopper et d'inverser la déforestation d'ici 2030 est largement reconnu et soutenu. La seconde moitié de cette décennie sera déterminante pour concrétiser cet engagement. Ce faisant, les forêts contribueront à relever de multiples défis planétaires, notamment en matière de changement climatique et de perte de la biodiversité.

Le Programme ONU-REDD est opérationnel depuis 2009. Fort de ses 15 années d'expérience dans le domaine de la REDD+ et de ses relations de confiance avec les acteurs clés, notamment au niveau national, le Programme ONU-REDD est prêt à apporter une contribution significative pour avoir un impact transformateur aux niveaux mondial, régional et national.

## 2. Définir l'impact d'ONU-REDD pour 2026-2030

Le Programme s'articule autour d'une vision qui consiste à réaliser tout le potentiel d'atténuation des forêts en stoppant et en inversant la déforestation d'ici à 2030, en luttant contre la dégradation, en promouvant la conservation et la gestion des stocks de carbone, contribuant ainsi à éviter la crise climatique et les crises planétaires qui y sont liées. Plus précisément, l'objectif d'ONU-REDD est de continuer à soutenir les pays et les autres acteurs clés pour réaliser des changements systémiques et transformateurs dans la gouvernance, les politiques et les incitations dans le secteur des forêts et des terres afin de concrétiser cette vision.

Pour le cycle stratégique 2026-2030, ONU-REDD s'articule, à titre indicatif, autour de quatre résultats interdépendants et qui se renforcent mutuellement, et de trois éléments transversaux.

### Résultats indicatifs

#### **Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité**

Consolider, institutionnaliser et mettre à jour les systèmes de suivi et de MNV des forêts, ainsi que les systèmes de protection, conformément aux approches nationales (tels que les modèles d'imbrication), en aidant les pays à démontrer l'intégrité des résultats et prendre en compte et respecter les dispositifs de protection, ainsi que les mécanismes de partage des bénéfices socialement inclusifs et respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

### **Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+**

Soutenir les juridictions nationales et infranationales pour qu'elles accèdent au financement REDD+ lié aux résultats à partir de différentes sources de financement climatique, notamment: a) les paiements liés aux résultats, à grande échelle et encadrés par les pays (article 5 de l'Accord de Paris); b) les marchés internationaux (articles 6.2 et 6.4) et les marchés volontaires du carbone à haute intégrité; et c) les initiatives non marchandes (par exemple, l'article 6.8).

### **Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat**

Dans le cadre des engagements des Nations Unies sur le climat, aider les pays à renforcer leurs ambitions en matière de climat de leur secteur forestier et foncier, conformément aux éléments clés de la décision relative à l'inventaire mondial et à l'objectif global de 1,5 °C. Il s'agit d'un soutien tout au long du cycle des CDN, avec la coordination, l'engagement des parties prenantes, l'établissement d'éléments probants sur les performances des actions passées, le renforcement, le financement et la mise en œuvre (contribuant ainsi au résultat 1), ainsi que le cadre de transparence amélioré associé. Le soutien aux CDN intégrera l'accélération, l'ambition et l'inclusivité.

### **Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation**

Mettre en relation et tirer parti des actions et des acteurs pour lutter contre les facteurs de déforestation en renforçant et en alignant les politiques, la gouvernance et les incitations dans le secteur des forêts et dans l'ensemble des secteurs d'utilisation des terres et des parties prenantes pertinentes, en vue de protéger les forêts et de réduire les émissions, en promouvant des solutions appropriées pour un changement en profondeur qui prenne en compte et respecte les dispositifs de garantie. Il s'agit notamment d'aider les pays à accéder à un financement initial.

### **Éléments transversaux**

Les résultats transversaux suivants seront mis en œuvre pour renforcer les quatre résultats tout en visant à améliorer la compréhension et la confiance entre les parties prenantes:

#### **A. Inclusion sociale et égalité des genres**

Promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la formulation des politiques REDD+ et la gouvernance, le suivi et la protection des résultats, le partage des bénéfices, la mise en œuvre de mesures d'atténuation, la participation et l'accès au financement forêt-climat. Cet objectif sera atteint grâce à un ensemble intégré d'activités de soutien aux pays, de production et de gestion des connaissances, d'un dialogue, de la communication et du plaidoyer.

#### **B. Production et gestion des connaissances**

Développer et diffuser des innovations pratiques en matière de recherche et de connaissances, en particulier des leviers de changement systémique et transformateur dans la gouvernance, les politiques et les incitations en matière de forêts et d'utilisation des terres.

### **C. Dialogue, plaidoyer et communication**

- **Dialogue:** Des discussions politiques, scientifiques et techniques ciblées seront organisées afin d'identifier et de dégager par le dialogue un consensus sur les questions clés. Dans ce cadre, des réseaux de connaissances et des plateformes neutres seront éventuellement mis en place entre les groupes de parties prenantes.
- **Plaidoyer:** Messages de sensibilisation personnalisés et fondés sur des données probantes pour renforcer la position des forêts et de l'utilisation des terres en tant qu'opportunité essentielle d'atténuation des effets du changement climatique.
- **Communication stratégique:** Améliorer les connaissances et faire évoluer les attitudes et les pratiques de divers publics associés aux secteurs des forêts et de l'utilisation des terres.

### **3. Définir les approches de mise en œuvre d'ONU-REDD entre 2026 et 2030**

Le Programme ONU-REDD prévoit de continuer à opérer aux niveaux national, régional et mondial avec des approches interconnectées et des synergies entre ces trois niveaux.

Au niveau national, ONU-REDD répondra aux besoins des pays par une approche adaptée et inclusive, en s'appuyant sur le système des Nations Unies dans les pays, avec les différents services indicatifs suivants:

- **Assistance technique:** ONU-REDD mobilisera des conseillers techniques et politiques des trois agences pour soutenir les organisations gouvernementales et les autres parties prenantes nationales.
- **Programmes nationaux:** ONU-REDD fournira un appui global aux pays, avec notamment des budgets opérationnels dédiés. Il s'agira d'un large éventail de types d'appui, fortement adaptés à la situation spécifique des pays, allant d'un appui ciblé catalytique à des programmes nationaux (PN) à part entière.

Les ressources disponibles seront allouées de manière équilibrée en appliquant une approche variable et modulaire à l'aide au niveau national.

S'appuyant sur l'expérience et les connaissances acquises au niveau national, ONU-REDD apportera également son soutien aux niveaux régional et mondial en organisant des discussions politiques orientées vers l'action, dans le cadre desquelles les connaissances générées au niveau national, ou à d'autres niveaux, peuvent être partagées par le biais de réseaux de pairs, ainsi que par des efforts de sensibilisation et de communication stratégique à l'appui des quatre résultats du Programme.

## Présentation des résultats et des éléments transversaux du Programme

| <b>INTÉGRITÉ</b><br><i>Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité</i>                                                                                                                                                         | <b>FINANCEMENT</b><br><i>Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+</i>                                                                    | <b>AMBITIONS</b><br><i>Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat</i>                                                                                                                          | <b>RÉSULTATS</b><br><i>Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation</i>                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MNV</b><br>Produit 1.1: Les systèmes de suivi, de mesure, de notification et de vérification sont consolidés et institutionnalisés.                                                                                                         | <b>Article 5</b><br>Produit 2.1: Les systèmes de financement axés sur les résultats pour les forêts au titre de l'article 5 de l'Accord de Paris sont garantis. | <b>CDN</b><br>Produit 3.1: Les objectifs d'atténuation ambitieux et inclusifs des CDN du secteur des forêts et de l'utilisation des terres s'inscrivent dans la perspective de l'objectif mondial de 1,5 °C. | <b>Secteur des forêts</b><br>Produit 4.1: Les changements de politique et de gouvernance dans le secteur des forêts sont soutenus.           |
| <b>Protection</b><br>Produit 1.2: Les dispositifs de protection sont mis en place et respectés et font l'objet d'un suivi et de notifications.                                                                                                 | <b>Article 6</b><br>Produit 2.2: Les options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sont garanties.                             | <b>ETF</b><br>Produit 3.2: Le cadre de transparence renforcé (axé sur les forêts et l'utilisation des terres) est soutenu.                                                                                   | <b>Niveau transversal</b><br>Produit 4.2: Les changements intersectoriels en matière de politique et de gouvernance sont soutenus.           |
| <b>Partage des bénéfices</b><br>Produit 1.3: Des mécanismes de partage des bénéfices justes et équitables et une équité sociale sont mis en œuvre.                                                                                             | <b>MVC</b><br>Produit 2.3: Les marchés volontaires du carbone pour une REDD+ juridictionnelle à haute intégrité sont sécurisés.                                 | <b>Capacité d'analyse</b><br>Produit 3.3: L'analyse politique et les systèmes d'information permettant d'améliorer l'action et d'accroître les ambitions en matière de climat sont soutenus.                 | <b>Solutions locales</b><br>Produit 4.3: Les solutions proposées par les populations autochtones et locales sont renforcées et soutenues.    |
|                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                              | <b>Investissements</b><br>Produit 4.4: Les mesures d'incitations s'inscrivent dans la Stratégie et des financements initiaux sont mobilisés. |
| <b>Éléments transversaux - Accélérer la transformation par:</b><br><b>A. L'inclusion sociale et l'égalité des genres</b><br><b>B. La production et la gestion des connaissances</b><br><b>C. Le dialogue, le plaidoyer et la communication</b> |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                              |

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1. Contexte

*«Nous avons les outils pour rendre nos actions efficaces. Nos forêts, nos zones humides et nos océans absorbent le carbone de l'atmosphère. Ils sont essentiels pour maintenir le seuil de 1,5 °C ou pour nous ramener en arrière si nous dépassons cette limite. Nous devons tout faire pour les protéger.»*

*([António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies](#))*

ONU-REDD est la plateforme de connaissances et de conseils des Nations Unies sur les solutions à la crise climatique générées par les forêts. Il s'agit du partenariat phare des Nations Unies, composé de trois organisations – la FAO, le PNUD et le PNUE – qui travaillent ensemble pour aider les pays à mettre en œuvre l'Accord de Paris, en particulier les articles 4, 5 et 6, en les soutenant dans la mise en œuvre de REDD+ et en augmentant leurs ambitions et en offrant des solutions en matière de forêts dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). Pour ce faire, elles fournissent des conseils politiques et une assistance technique, organisent des réunions pour un dialogue et facilitent la gestion des connaissances. ONU-REDD s'efforce de réduire la déforestation, de promouvoir l'utilisation durable des terres, de faire progresser les approches coopératives internationales en matière d'atténuation des effets du changement climatique et de mobiliser des financements pour inverser la tendance à la déforestation.

Le Programme ONU-REDD a été lancé à la fin de l'année 2008 et est opérationnel depuis 2009. S'appuyant sur une première phase (2008-2020) axée sur la préparation et le renforcement des capacités, la phase 2021-2025 se concentre sur la mise en œuvre et le financement axé sur les résultats afin de soutenir une action et un financement à plus grande échelle pour les forêts et le climat.

À l'horizon 2030, cette Stratégie quinquennale définit la vision du Programme ONU-REDD pour la période 2026-2030. ONU-REDD contribuera à réaliser des transformations ambitieuses et durables dans le secteur des terres et des forêts, en s'appuyant sur l'expérience, la confiance et l'attrait que le Programme a acquis aux niveaux national, régional et mondial au cours des 15 dernières années.

### 1.2. Processus

Ce projet de Stratégie ONU-REDD 2026-2030 a été préparé sur la base de la Stratégie actuelle, des idées des experts en la matière au sein d'ONU-REDD, d'un examen formatif du Programme ONU-REDD et des premiers commentaires reçus des points focaux nationaux, des peuples autochtones, des communautés locales, des donateurs et des partenaires extérieurs, afin de le façonner et de l'adapter dans le futur.

L'examen formatif a été entrepris parallèlement au processus d'élaboration de la Stratégie ONU-REDD entre avril et octobre 2024. L'examen formatif et le processus d'apprentissage des leçons ont été conçus dans le but de solliciter les expériences à ce jour, les enseignements tirés, l'approche, le processus et la contribution globale. L'examen a révélé que le Programme ONU-REDD a été et reste très pertinent par rapport aux besoins des pays forestiers ([Résumé des nouvelles idées](#)).

Les principaux résultats et conclusions ont été intégrés dans la Stratégie au cours du processus de développement, le rapport final étant prévu pour décembre 2024.

Une première phase de consultations externes a également été mise en place de juillet à octobre 2024, et durant la huitième réunion du Conseil exécutif d'ONU-REDD (2 au 4 octobre 2024) qui s'est intéressée au développement de la Stratégie. Le retour d'information de la consultation a été bien aligné sur le projet émergent, avec des conseils constructifs et des contributions reflétées dans la préparation de la Stratégie en cours. Le processus de cogénération visant à élaborer la Stratégie se poursuivra jusqu'à la fin de 2024, pour aboutir à une version finale de la Stratégie au début de 2025.

La phase de programmation aura lieu en 2025 afin de préciser la portée, l'étendue et le «créneau» du Programme ONU-REDD. L'examen des dispositions en matière de gouvernance pour 2026-2030 se poursuivra également, en vue de les actualiser sur la base de la programmation et des fonctions du nouveau Programme, et du niveau de ressources envisagé, afin de garantir que la fonction définisse le cadre à mettre en place et que les nouvelles dispositions soient proportionnées aux objectifs de la prochaine phase du Programme.

### **1.3. Justification**

Si l'humanité veut éviter une crise climatique, il est essentiel d'accélérer et d'intensifier les mesures d'atténuation du changement climatique qui peuvent permettre les réductions et les absorptions nécessaires et urgentes des émissions de carbone d'ici à 2030. Comme l'indique le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), «les émissions sectorielles dans les voies qui limitent le réchauffement à 1,5 °C nécessitent un changement d'affectation des terres pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2030» (GIEC, 2023).

#### ***Les forêts, élément essentiel pour atteindre les 1,5 °C et tirer parti des autres avantages non liés au carbone***

«Les options d'atténuation de l'agriculture, des forêts et des autres utilisations des terres, lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière durable, peuvent permettre de réduire les émissions de GES à grande échelle et de mieux éliminer le CO<sub>2</sub>.» (GIEC, 2022). Les forêts ont un potentiel d'atténuation massif de 4,1 à 6,5 GtCO<sub>2</sub>e d'ici 2030. C'est également le secteur qui a la plus grande capacité d'augmenter rapidement les mesures d'atténuation avant 2030.

Les services écosystémiques fournis par les forêts sont la pierre angulaire du bien-être humain, tant pour les peuples autochtones que pour les communautés locales, notamment pour les groupes traditionnellement non représentés, tels que les femmes et les jeunes, ainsi que pour les parties prenantes aux niveaux national et international. L'atténuation du changement climatique par l'action des forêts est l'une des rares options ayant un impact important sur d'autres frontières planétaires telles que l'intégrité de la biosphère et l'évolution du système terrestre.

L'atténuation du changement climatique par les forêts peut être bénéfique pour la société si elle est réalisée de manière à renforcer les synergies avec des objectifs de développement plus larges et l'alignement entre les CDN et les ODD.

#### ***Agir rapidement***

Les CDN au titre de l'Accord de Paris doivent être soumises à nouveau en 2025. Ce sera également l'occasion d'inclure des objectifs pour 2035, que les Parties sont encouragées à inclure dans les nouvelles CDN. Malgré la nécessité de renforcer les ambitions et le soutien, de nombreux pays forestiers affichent des résultats prometteurs en matière de réduction de la déforestation (Brésil, Indonésie, Colombie et Costa Rica par exemple).

Selon le GIEC (2023), le report des mesures d'atténuation accentuera le réchauffement climatique, ce qui réduira l'efficacité de nombreuses options d'adaptation, notamment l'adaptation fondée sur les écosystèmes et de nombreuses options liées à l'eau, et augmentera les risques liés à la faisabilité des mesures d'atténuation, en particulier pour les solutions liées aux écosystèmes.

Grâce aux efforts déployés par les pays forestiers dans la perspective du Cadre de Varsovie de la CCNUCC pour la REDD+, et des programmes mondiaux tels que le Fonds carbone du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, le Fonds vert pour le climat (FVC), *REDD Early Movers*, la Coalition pour la réduction des émissions en accélérant le financement des forêts (Coalition LEAF) et d'autres, un nombre croissant de pays forestiers commencent à obtenir des résultats en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Malgré ces développements prometteurs, les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts se poursuivent dans toutes les régions. Les 20 premiers pays émetteurs et responsables de la déforestation ont rejeté en moyenne 5,5 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an entre 2018 et 2022<sup>1</sup>.

Les accords multilatéraux et bilatéraux pour les paiements liés aux résultats pour la réduction de la déforestation, élément clé de REDD+ tel que défini dans l'article 5 de l'Accord de Paris, restent importants pour inciter les pays forestiers à l'action climatique. Cependant, les paiements liés aux résultats sont jusqu'à présent insuffisants, tant en termes de volume que d'échelle, pour provoquer les changements transformationnels et intersectoriels nécessaires pour catalyser le volume de réductions d'émissions du secteur des forêts qui sont essentielles pour faire face à l'urgence climatique.

### ***Problème à aborder***

En 2021, lors de la COP26, plus de 140 dirigeants, représentant plus de 90 pour cent des forêts de la planète, se sont engagés à travailler ensemble pour stopper et inverser la perte de forêts et la dégradation des terres d'ici à 2030, dans le cadre de leur engagement dans la Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres<sup>2</sup>. Cependant, les résultats sont bien en deçà de cet objectif ambitieux. Les raisons en sont multiples.

Premièrement, le financement de la mise en œuvre de REDD+ est insuffisant. Fin 2022, les engagements mondiaux en matière de financement des paiements liés aux résultats au cours de la période 2020-2025 atteignaient plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui ne représente que

---

<sup>1</sup> Estimations réalisées à partir des données annuelles sur les émissions dues à la déforestation fournies par Global Forest Watch.

<sup>2</sup> <https://webarchive.nationalarchives.gov.uk/ukgwa/20230418175226/https://ukcop26.org/glasgow-leaders-declaration-on-forests-and-land-use/>

24 pour cent de ce qui est nécessaire pour atteindre l'équivalent de 1 gigatonne d'émissions (PNUE, 2022), un chiffre bien en deçà du niveau nécessaire pour atteindre les objectifs à plus long terme.

Le financement ex ante des investissements qui soutiennent les politiques et les changements socioéconomiques structurels essentiels pour stopper et éliminer la déforestation a également été insuffisant. Entre 2013 et 2020, l'action climatique et les investissements dans l'atténuation axée sur l'utilisation des terres, dont l'atténuation par les forêts est un sous-ensemble, n'ont reçu qu'environ 2,5 pour cent du financement climatique prévu (CPI, 2022).

Les principales initiatives se sont de plus en plus concentrées sur la mobilisation du financement privé pour combler le déficit de financement lié aux résultats. Les raisons sous-jacentes énoncées dans la Déclaration des dirigeants de Glasgow pour expliquer l'insuffisance des engagements financiers en matière d'atténuation par les forêts sont les suivantes:

- les inquiétudes quant à l'intégrité et à la fiabilité des réductions d'émissions déclarées par certains pays;
- l'augmentation des pressions fiscales nationales et les conditions économiques actuelles.

Deuxièmement, l'action politique, avec des objectifs ambitieux et une mise en œuvre efficace et à grande échelle par les pays forestiers, est actuellement insuffisante. Les raisons sous-jacentes sont nombreuses et variées:

- Insuffisance des financements initiaux et axés sur les résultats provenant des budgets publics, de la communauté des donateurs, des financements multilatéraux et du secteur privé.
- Les flux de financement relativement faibles, bien qu'ils entraînent des changements positifs, sont insuffisants pour déclencher des transformations profondes qui ne pourraient être soutenues que par des flux de financement beaucoup plus importants.
- Des exigences de plus en plus complexes et des coûts de transaction élevés imposés aux pays forestiers en matière de comptabilité, de garantie, de mesure, de notification et de vérification (MNV), qui nécessitent des ajustements significatifs des accords actuels de préparation à REDD+.
- Les besoins en capacités institutionnelles des gouvernements des pays forestiers sur les aspects techniques de REDD+, nécessitant des investissements et des incitations supplémentaires pour répondre à des exigences qui vont au-delà des exigences internationalement convenues pour REDD+ énoncées dans le Cadre de Varsovie qui sous-tend l'article 5 de l'Accord de Paris.
- Une faible gouvernance des secteurs forestier et foncier, ainsi qu'un alignement et un soutien limités des politiques intersectorielles visant à renforcer et à amplifier les réformes de ces secteurs.

Troisièmement, si l'émergence du marché du carbone est une source importante de financement des solutions axées sur les forêts, elle s'accompagne d'une série de défis pour les pays qui souhaitent utiliser pleinement cette source de financement, notamment:

Intégrité environnementale et sociale

- Comment accéder aux différents types de marché du carbone et les rendre opérationnels tout en respectant et en renforçant l'ambition de leurs propres CDN.
- Comment gérer les possibilités de recoupement potentiel des demandes de réduction des émissions et garantir l'intégrité des transactions à différentes échelles géographiques.
- Comment s'assurer que les projets et les programmes de marché volontaire du carbone évitent, atténuent et gèrent les impacts sociaux et environnementaux négatifs et favorisent les résultats en matière de développement durable.
- Comment s'assurer que les crédits carbone générés sont de la plus haute intégrité et soutiennent la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris.

## Financement

- Comment financer les importants changements transformationnels initiaux qui vont au-delà des transactions individuelles (comme la réforme des régimes fonciers et forestiers).
- Comment remédier au fait que les paiements actuels par tonne de carbone sont inférieurs aux coûts d'opportunité de la réduction des émissions provenant des forêts et de l'utilisation des terres.
- Comment faire en sorte que les engagements financiers des pays ne soient pas transférés au secteur privé, tout en exploitant les marchés du secteur privé pour obtenir un financement à grande échelle.

Le prix du marché et les signaux de demande liés au volume provenant du secteur privé et des gouvernements souverains pour des réductions d'émissions forestières de haute qualité à l'échelle juridictionnelle n'ont pas encore généré suffisamment d'incitations pour que les pays forestiers fournissent rapidement des résultats d'atténuation de qualité et à grande échelle. Par conséquent, le cycle vertueux de la mise en œuvre de réglementations forestières et foncières renforcées, ainsi que des paiements pour les résultats de l'atténuation forestière, réinvestis dans des actions de conservation et de restauration des forêts avec une ambition croissante à chaque tour du cycle, ne s'est pas encore concrétisé. Si les marchés du carbone constituent indubitablement un outil important de financement de l'atténuation du changement climatique, qui ne cesse de s'améliorer, ils devraient être considérés comme un outil complémentaire, et non comme un substitut, aux efforts ex ante existants et indispensables financés par les donateurs. Ces efforts ex ante financés par les donateurs doivent viser à réaliser des changements transformationnels durables dans les institutions et les structures qui sous-tendent à la fois le secteur forestier et l'économie plus large des pays forestiers afin de générer le niveau de réduction des émissions forestières qui est nécessaire pour prévenir le changement climatique.

Quatrièmement, la demande du marché mondial pour des produits de base tels que l'huile de palme, le soja, le bœuf et le papier, pour n'en citer que quelques-uns, continue d'être le principal moteur du déboisement et de la conversion d'écosystèmes naturels en systèmes de production de produits de base pour répondre à cette demande. Ces forces du marché poussent les pays à envisager d'autres mesures d'atténuation du changement climatique, plus faciles et moins coûteuses à mettre en œuvre. Les récents développements politiques du côté de la demande qui restreignent l'importation de produits agricoles associés à la déforestation (c'est-à-dire les règlements de l'Union européenne sur la déforestation et les règlements du Royaume-Uni sur les produits à risque forestier) incitent les pays producteurs à lutter contre la déforestation due à

l'agriculture pour que leurs producteurs puissent conserver l'accès à ces marchés. Comme indiqué dans la section consacrée à la Stratégie, il est essentiel de disposer d'une capacité effective de réformes et d'actions politiques intersectorielles pour atteindre les niveaux souhaités d'ambition nationale et mondiale en matière de réduction des émissions du secteur forestier.

### ***Réaliser un changement en profondeur***

La nature multisectorielle des principaux moteurs de la déforestation implique que le fait de concentrer la mise en œuvre de REDD+ sur des politiques et des mesures limitées au secteur forestier ne suffira pas à atteindre le niveau de réduction des émissions par les forêts qui est nécessaire pour éviter une crise climatique.

L'objectif convenu au niveau mondial de stopper et d'inverser la déforestation d'ici à 2030 ne peut être atteint que par des changements systémiques avec des modifications structurelles à l'échelle et à la vitesse caractéristiques d'une «transformation».

Toutefois, ces changements systémiques et structurels nécessiteront une volonté politique, des moyens financiers importants et une bonne connaissance des changements systémiques susceptibles de produire des résultats durables. Ces changements doivent prévoir des réformes et des incitations politiques intersectorielles tangibles, ainsi que des réformes et des incitations au sein du secteur forestier. Ces changements au niveau des systèmes, ces réformes politiques et ces actions pourraient également permettre de renforcer la synergie entre l'adaptation et l'atténuation, et d'obtenir des résultats non liés au carbone.

Comme décrit dans la section Stratégie qui suit, le Programme ONU-REDD adoptera une approche plus large pour renforcer l'appropriation nationale afin de modifier des systèmes complexes. Nos interventions seront ciblées afin de permettre des changements dans les systèmes complexes qui empêchent de progresser dans l'arrêt et l'inversion de la déforestation, plutôt que de nous concentrer sur des changements progressifs qui caractérisent de nombreuses approches actuelles de REDD+.

## 2.0 STRATÉGIE

### 2.1. Vision et objectif

La **vision** du Programme ONU-REDD pour l'avenir est que le potentiel d'atténuation des forêts soit pleinement exploité en stoppant et en inversant la déforestation d'ici 2030, par le biais de la lutte contre la dégradation mais également la promotion de la conservation et de la gestion des stocks de carbone, ce qui peut contribuer à éviter la crise climatique et les crises planétaires qui pourraient en découler.

L'**objectif** du Programme ONU-REDD est de continuer à soutenir les pays et d'autres acteurs clés afin de réaliser des changements systémiques et transformateurs dans la gouvernance, les politiques et les incitations dans le secteur des forêts et des terres pour réaliser cette vision.

### 2.2. Théorie du changement

L'objectif convenu au niveau mondial de stopper et d'inverser la déforestation d'ici à 2030 ne peut être atteint que par des changements systémiques et des modifications structurelles dans la dynamique des systèmes extrêmement complexes qui sous-tendent le recul des forêts.

S'appuyant sur 15 ans d'expérience dans le domaine de REDD+ et sur des relations de confiance profondes avec les acteurs clés, en particulier au niveau national, ONU-REDD est prêt à apporter une contribution significative pour avoir un impact transformateur aux niveaux mondial, régional et national en relevant les quatre principaux défis décrits ci-dessus et réaffirmés ici:

- Réduire le déficit de financement par de multiples actions visant à limiter les coûts et à encourager les investissements publics et privés.
- Répondre à la nécessité d'une mise en œuvre efficace des actions REDD+ dans les pays forestiers.
- Relever les défis actuels des marchés du carbone qui empêchent ces marchés de jouer un rôle d'envergure dans les transformations nécessaires pour mettre fin à la déforestation et inverser la tendance.
- Lutter contre la pression exercée sur les forêts par les marchés des produits agricoles.

Le Programme contribuera à relever ces défis en renforçant les capacités au niveau national, en aidant les pays forestiers à effectuer des interventions stratégiques dans leurs politiques publiques, tant au sein qu'à l'extérieur du secteur des forêts, en générant et en gérant efficacement les connaissances, et en mettant en place et en facilitant des plateformes aux niveaux national, régional et mondial qui permettent le dialogue et l'échange.

L'ONU-REDD contribuera à l'augmentation des résultats obtenus par les pays forestiers grâce à des processus pris en charge et encadrés par les pays, conçus pour renforcer les capacités et les structures institutionnelles nationales et infranationales, et pour adopter ou modifier les lois et les politiques visant à inverser et à stopper la déforestation et à accéder au financement climatique à grande échelle. Elle aidera les pays forestiers à se positionner pour accéder au financement lié aux résultats, notamment en facilitant l'augmentation du financement en servant d'intermédiaire

neutre d'information entre les pays sur les opportunités et les défis en matière de financement. L'ONU-REDD réduira les risques et renforcera la confiance en soutenant les dispositifs de protection sociale et environnementale, les systèmes fiables de partage des bénéfices, un MNV sur les forêts crédible et des dispositions saines et équitables soutenant les transactions de carbone forestier. Dans le même temps, ces interventions produiront des résultats et des synergies non liés au carbone.

## **2.3. Hypothèses**

### ***Hypothèses internes***

La théorie du changement est basée sur plusieurs hypothèses internes qui soutiennent la logique globale du Programme et conduisent à l'obtention de résultats. Ces hypothèses sont définies comme des descriptions de base, ou hypothèses, qui informent et guident la logique globale du Programme. Voici les quatre hypothèses internes principales qui guident cette théorie du changement:

- Bien que les réductions d'émissions dans le cadre de REDD+ ne soient pas bon marché, ni rapides et faciles comme on l'espérait à l'origine, elles sont: a) essentielles pour atteindre les objectifs climatiques de Paris; b) moins coûteuses et plus rapidement transposables à plus large échelle que de nombreuses autres voies d'atténuation du changement climatique; et c) ont le potentiel de fournir d'importants avantages non liés au carbone, notamment des moyens de subsistance durables, une meilleure adaptation, et la conservation de la biodiversité.
- Les politiques, mesures et autres actions à l'échelle nationale (ainsi qu'au niveau des projets et au niveau infranational) sont essentielles pour générer le volume massif de réductions d'émissions nécessaires dans le secteur des forêts pour atteindre l'objectif d'inverser et de stopper la déforestation d'ici à 2030.
- La promotion et le respect des droits et des rôles uniques des peuples autochtones et des communautés locales – notamment ceux des femmes, des hommes et des jeunes, en tant qu'acteurs essentiels de la conservation et de la gestion durable des paysages forestiers – sont essentiels pour garantir l'équité sociale des réductions d'émissions.
- Si l'intervention des marchés du carbone à l'échelle des projets peut jouer un rôle essentiel dans l'obtention du financement nécessaire pour atteindre le niveau d'ambition requis, une série de mesures adaptées, notamment des systèmes solides permettant d'imbriquer les réductions d'émissions à l'échelle des projets avec les réductions d'émissions à l'échelle des juridictions, seront nécessaires dans chaque pays pour garantir des réductions d'émissions à haute intégrité.

### ***Hypothèses externes***

Les hypothèses externes sont définies dans ce contexte comme des conditions externes qui devront être remplies pour que la théorie du changement soit réalisée ou atteinte. Il s'agit de conditions sur lesquelles le Programme n'a que peu ou pas d'influence directe. Parmi les principales hypothèses externes, on peut citer:

- Il existe au sein de la communauté internationale une volonté politique nationale suffisante pour accroître l'ambition et le financement de la réduction de la déforestation.
- Les forêts et leur rôle dans la réduction des émissions continuent d'être considérés comme un aspect essentiel de la CCNUCC et d'autres processus politiques liés à l'atténuation du changement climatique.

Il est largement admis que le développement et le changement ne sont pas des processus linéaires et que les progrès sont souvent réalisés à travers des cycles évolutifs qui nécessitent une réaffirmation, des efforts constants et une collaboration pour aller de l'avant. Dans le cadre des processus REDD+, cela nécessite des programmes conçus de manière à reconnaître la nature hautement interdépendante des résultats et des produits qui se renforcent mutuellement.

## 2.4 Valeur unique des propositions du Programme ONU-REDD

S'appuyant sur le mandat du système des Nations Unies qui est de parvenir à une coopération mondiale pour résoudre les problèmes internationaux et sur plus de 15 ans d'expérience pour offrir des solutions en matière d'atténuation du changement climatique à partir des forêts, la valeur unique des propositions du Programme ONU-REDD peut s'illustrer ainsi:

- **Un soutien national fiable:** Le Programme fournit une assistance technique neutre et de grande qualité en tant que partenaire de confiance des pays afin d'offrir un large éventail de solutions en matière d'atténuation basées sur les forêts. S'appuyant sur la présence des Nations Unies dans les pays, sur une compréhension profonde des économies politiques et sur un accès direct aux décideurs des principaux ministères, le soutien de l'ONU-REDD est toujours adapté aux besoins des pays.
- **Une coordination des solutions en matière de climat:** ONU-REDD conseille les pays sur la manière de s'orienter dans le cadre de plus en plus complexe des acteurs du marché, de ceux qui fournissent une assistance technique et des décisions politiques en faveur de REDD+. Le Programme ONU-REDD n'est aligné sur aucun système ou norme de crédit autre que ceux qui s'inscrivent dans la CCNUCC. Il se concentre en effet sur les solutions nationales qui placent les pays au premier plan pour stopper et inverser la déforestation.
- **Permettre le changement:** Grâce au rôle du Programme en tant que responsable de confiance aux niveaux national, régional et mondial, nous sommes en mesure de rassembler des parties prenantes diverses, de régions et secteurs éloignés, afin de développer une compréhension commune qui favorise une action cohérente et efficace.

Bien que l'assistance technique REDD+ soit fournie par de nombreux acteurs, beaucoup d'entre eux se focalisent sur un soutien limité ou opèrent en étroite association avec des instruments de marché spécifiques. Le Programme ONU-REDD adopte une vision neutre à l'échelle du système qui est conforme aux priorités des pays, à l'Accord de Paris et aux objectifs de développement durable. Ces points essentiels concernant la valeur des propositions du Programme sont développés dans la section 3 en relation aux quatre résultats et aux trois éléments transversaux du Programme décrits ci-dessous.

## **2.5 Synopsis: résultats, éléments transversaux et modalités d'exécution du Programme**

Pour le cycle stratégique 2026-2030, ONU-REDD s'articule, à titre indicatif, autour de quatre résultats *interdépendants qui se renforcent mutuellement*, et de trois éléments transversaux décrits ci-dessous et présentés dans la figure 1.

### **Résultats**

#### **Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité**

Consolider, institutionnaliser et mettre à jour les systèmes de suivi et de MNV des forêts, ainsi que les systèmes de protection, conformément aux approches nationales (par exemple, les modèles d'imbrication), en aidant les pays à démontrer l'intégrité des résultats, la prise en compte et le respect des garanties, ainsi que des mécanismes de partage des bénéfices socialement inclusifs et respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### **Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+**

Soutenir les juridictions nationales et infranationales pour qu'elles accèdent au financement REDD+ lié aux résultats à partir de différentes sources de financement climatique, notamment: a) les paiements liés aux résultats, à grande échelle et encadrés par les pays (article 5 de l'Accord de Paris); b) les marchés internationaux (articles 6.2 et 6.4) et les marchés volontaires du carbone à haute intégrité; et c) les initiatives non marchandes (par exemple, l'article 6.8).

#### **Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat**

Dans le cadre des engagements des Nations Unies sur le climat, aider les pays à renforcer leurs ambitions en matière de climat de leur secteur forestier et foncier, conformément aux éléments clés de la décision relative à l'inventaire mondial et à l'objectif global de 1,5 °C. Il s'agit d'un soutien tout au long du cycle des CDN, avec la coordination, l'engagement des parties prenantes, l'établissement d'éléments probants sur les performances des actions passées, le renforcement, le financement et la mise en œuvre (contribution au résultat 1), ainsi que le cadre de transparence amélioré associé. Le soutien aux CDN intégrera les aspects suivants: accélération, ambition et inclusivité.

#### **Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation**

Relier et tirer parti des actions et des acteurs pour lutter contre les facteurs de déforestation en renforçant et en alignant les politiques, la gouvernance et les incitations dans le secteur forestier et dans l'ensemble des secteurs d'utilisation des terres et des parties prenantes pertinentes, en vue de protéger les forêts et de réduire les émissions, en promouvant des solutions appropriées en vue d'un changement transformateur qui prenne en compte et respecte les garanties données. Il s'agit notamment d'aider les pays à accéder à un financement initial.

### **Éléments transversaux**

Les trois éléments transversaux suivants, bien qu'ils n'aient pas de produits spécifiques, comporteront de réaliser plusieurs activités, ce qui nécessitera des allocations budgétaires et des responsabilités claires. Ces actions de soutien seront mises en œuvre pour renforcer les quatre résultats tout en visant à améliorer la compréhension et la confiance entre les parties prenantes.

#### **A. Inclusion sociale et égalité des genres**

Promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la formulation des politiques REDD+ et la gouvernance, le suivi et la sauvegarde des résultats, le partage des bénéfices, la mise en œuvre de mesures d'atténuation, la participation et l'accès au financement forêt-climat. Cet objectif sera atteint grâce à un ensemble intégré d'activités de soutien aux pays, de production et de gestion des connaissances, du dialogue, de la communication et du plaidoyer.

#### **B. Production et gestion des connaissances**

Développer et diffuser des innovations pratiques en matière de recherche et de connaissances, en particulier des leviers de changement systémique et transformateur dans la gouvernance, les politiques et les incitations en matière de forêts et d'utilisation des terres.

#### **C. Dialogue, plaidoyer et communication stratégique**

- **Dialogue:** Des discussions politiques, scientifiques et techniques ciblées seront organisées afin d'identifier et de dégager un consensus sur les questions clés. Dans ce cadre, des réseaux de connaissances et des plateformes neutres seront éventuellement mis en place entre les groupes de parties prenantes.
- **Plaidoyer:** Messages de sensibilisation personnalisés et fondés sur des données probantes pour renforcer la position des forêts et de l'utilisation des terres en tant qu'opportunité essentielle d'atténuation du changement climatique.
- **Communication stratégique:** Améliorer les connaissances et faire évoluer les attitudes et les pratiques de divers publics associés aux secteurs des forêts et de l'utilisation des terres.

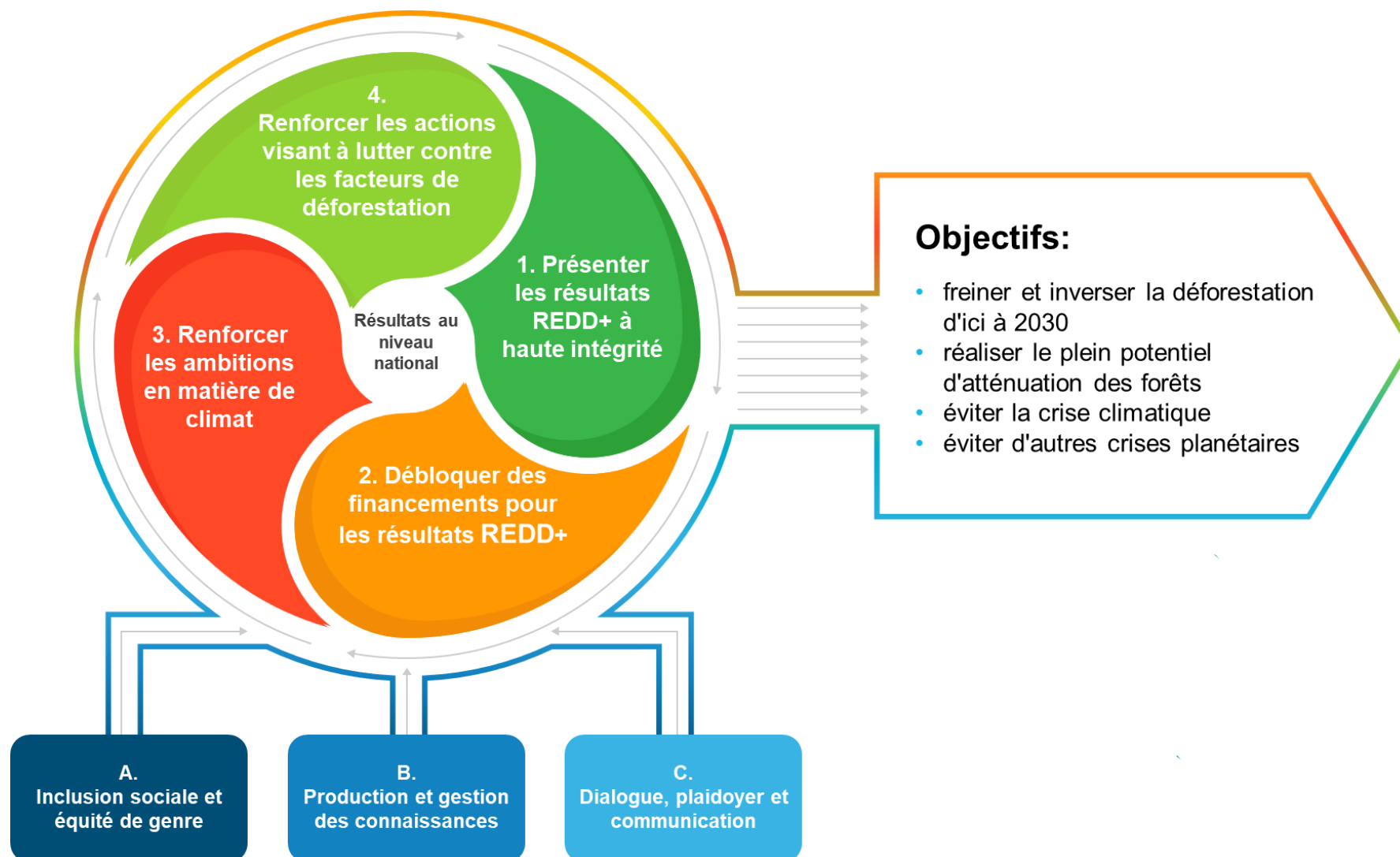
#### **Modalités d'exécution**

Le Programme prévoit de continuer à fonctionner aux niveaux national, régional et mondial, avec des approches interconnectées et des synergies entre ces trois niveaux, fondées sur les quatre résultats nationaux décrits ci-dessus. Le Programme vise à mettre l'accent sur la connexion et les éléments rassembleurs au sein et entre les zones géographiques, les parties prenantes et les thèmes qui sous-tendent les résultats interdépendants et qui se renforcent mutuellement de la présente Stratégie.

En outre, les organisations partenaires de l'ONU-REDD étendront le champ d'application du Programme grâce à de nouvelles modalités de financement et à une collaboration inter-agences avec différents niveaux d'affiliation à l'ONU-REDD. Au cours de la période 2026-2030, une plus grande collaboration sera envisagée avec des partenaires externes stratégiques tels que la Banque mondiale, le FVC, le Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat (FCLP), et le Partenariat CDN, ainsi qu'une coopération et une coordination avec un cadre croissant d'acteurs qui peuvent fournir une assistance technique dans le cadre de REDD+.

Ces modalités de mise en œuvre sont précisées au point 4.0.

Figure 1. Les quatre résultats interdépendants qui se renforcent mutuellement au niveau national et les trois éléments transversaux



### 3.0. RÉSULTATS

Le tableau 1 présente les produits des quatre résultats qui se renforcent mutuellement, à partir desquels le Programme ONU-REDD 2026-2030 sera organisé.

| <b>INTÉGRITÉ</b><br><i>Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité</i>                                                             | <b>FINANCEMENT</b><br><i>Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+</i>                                                                    | <b>AMBITIONS</b><br><i>Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat</i>                                                                                                                          | <b>RÉSULTATS</b><br><i>Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation</i>                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MNV</b><br>Produit 1.1: Les systèmes de suivi, de mesure, de notification et de vérification sont consolidés et institutionnalisés.             | <b>Article 5</b><br>Produit 2.1: Les systèmes de financement axés sur les résultats pour les forêts au titre de l'article 5 de l'Accord de Paris sont garantis. | <b>CDN</b><br>Produit 3.1: Les objectifs d'atténuation ambitieux et inclusifs des CDN du secteur des forêts et de l'utilisation des terres s'inscrivent dans la perspective de l'objectif mondial de 1,5 °C. | <b>Secteur des forêts</b><br>Produit 4.1: Les changements de politique et de gouvernance dans le secteur des forêts sont soutenus.           |
| <b>Protection</b><br>Produit 1.2: Les dispositifs de protection sont mis en place et respectés et font l'objet d'un suivi et de notifications.     | <b>Article 6</b><br>Produit 2.2: Les options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sont garanties.                             | <b>ETF</b><br>Produit 3.2: Le cadre de transparence renforcé (axé sur les forêts et l'utilisation des terres) est soutenu.                                                                                   | <b>Niveau transversal</b><br>Produit 4.2: Les changements intersectoriels en matière de politique et de gouvernance sont soutenus.           |
| <b>Partage des bénéfices</b><br>Produit 1.3: Des mécanismes de partage des bénéfices justes et équitables et une équité sociale sont mis en œuvre. | <b>MVC</b><br>Produit 2.3: Les marchés volontaires du carbone pour une REDD+ juridictionnelle à haute intégrité sont sécurisés.                                 | <b>Capacité d'analyse</b><br>Produit 3.3: L'analyse politique et les systèmes d'information permettant d'améliorer l'action et d'accroître les ambitions en matière de climat sont soutenus.                 | <b>Solutions locales</b><br>Produit 4.3: Les solutions proposées par les populations autochtones et locales sont renforcées et soutenues.    |
|                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                              | <b>Investissements</b><br>Produit 4.4: Les mesures d'incitations s'inscrivent dans la Stratégie et des financements initiaux sont mobilisés. |

| <b>INTÉGRITÉ</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>FINANCEMENT</b>                                                     | <b>AMBITIONS</b>                                                | <b>RÉSULTATS</b>                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité</i>                                                                                                                                                                                                                   | <i>Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+</i> | <i>Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat</i> | <i>Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation</i> |
| <b>Éléments transversaux - Accélérer la transformation par:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>A. L'inclusion sociale et l'égalité des genres</li> <li>B. La production et la gestion des connaissances</li> <li>C. Le dialogue, le plaidoyer et la communication</li> </ul> |                                                                        |                                                                 |                                                                                               |

### 3.1. Résultat 1: Présenter les résultats REDD+ à haute intégrité

*Consolider, institutionnaliser et mettre à jour les systèmes de suivi et de MNV des forêts, ainsi que les systèmes de protection, conformément aux approches nationales (par exemple, les modèles d'imbrication), en aidant les pays à démontrer l'intégrité des résultats, le financement lié aux résultats et les mécanismes de partage des bénéfices socialement inclusifs et tenant compte des spécificités de genre.*

#### *Problématique*

Il est nécessaire de renforcer la capacité des pays forestiers à mettre en place et à exploiter des systèmes fiables de notification, de garantie et de partage des bénéfices tirés des réductions d'émissions.

En ce qui concerne le MNV, il est urgent d'améliorer et de consolider les capacités institutionnelles afin de garantir une production cohérente de données de qualité et l'utilisation de méthodes améliorées pour suivre les progrès réalisés en matière de changement d'affectation des terres et de réduction des émissions qui y sont associées. L'institutionnalisation des SNSF dans de nombreux pays s'est avérée difficile en raison des coûts récurrents liés au maintien d'un cadre permanent de personnel de base face à des niveaux élevés de rotation, ainsi qu'à des capacités opérationnelles et techniques très variables. Les pays sont de plus en plus confrontés à la nécessité de répondre aux demandes des différentes initiatives REDD+ à plusieurs niveaux, qui ont des exigences et des normes relatives au MNV différentes, de manière à notifier de manière cohérente et à éviter les doubles comptages ou les divergences méthodologiques.

En ce qui concerne les garanties, bien que des progrès considérables aient été réalisés dans la mise en place de systèmes nationaux conformes aux exigences du Cadre de Varsovie, des problèmes persistent. Les systèmes d'information sur les dispositifs de protection servent actuellement, principalement, de systèmes nationaux de notification, mais derrière la notification, la mise en œuvre sur le terrain reste un défi opérationnel. Il est toujours nécessaire de continuer à renforcer les approches nationales en matière de garanties, en s'appuyant sur des évaluations périodiques et participatives des avantages et des risques environnementaux et sociaux, et sur la conception ultérieure d'actions visant à atténuer les risques et à promouvoir les cobénéfices. En outre, les pays partenaires doivent améliorer leurs approches en matière de traitement, de respect et de suivi des garanties, afin de se conformer à la complexité et à la rigueur méthodologique accrues des normes du marché, telles que ART-TREES, le cadre méthodologique du Fonds carbone du Fonds du partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier et Verra Jurisdictional and Nested REDD+. Enfin, l'objectif du dispositif de protection devra s'étendre au-delà de la gestion des risques pour englober la notification sur la génération de cobénéfices, notamment en matière de biodiversité en tant que moyen de soutenir l'intégration de REDD+ et de promouvoir une acceptation plus large.

En ce qui concerne le partage des bénéfices, il est nécessaire de s'assurer que les revenus du carbone ainsi que les bénéfices non liés au carbone générés par les programmes REDD+ atteignent

toutes les parties prenantes, en particulier les acteurs les plus marginalisés ayant des intérêts significatifs, mais une voix et une influence limitées, tels que les peuples autochtones, les communautés locales, et notamment, de manière équitable, les femmes et les jeunes. Les programmes de financement juridictionnels liés aux résultats ont développé des programmes ambitieux de partage des bénéfices, mais ceux-ci doivent encore être pleinement testés, beaucoup d'entre eux évaluant les compromis complexes à faire entre l'équité (s'assurer que toutes les parties prenantes sont atteintes) et l'efficacité et l'efficience (s'assurer que les systèmes sont fonctionnels et gérables à des coûts raisonnables).

### *Réponse*

ONU-REDD soutiendra les pays partenaires forestiers dans le développement et la mise en œuvre de réponses nationales aux demandes nouvelles et émergentes afin de garantir des résultats REDD+ à haute intégrité. Compte tenu de la diversité et de la complexité croissantes des systèmes juridictionnels, infranationaux et nationaux fondés sur les résultats de REDD+, ONU-REDD aidera les pays à se positionner de manière à pouvoir répondre aux besoins de ces différents programmes. Plus précisément, ONU-REDD consolidera, renforcera et soutiendra l'institutionnalisation des systèmes nationaux de suivi des forêts et de notification, en veillant à ce que les capacités nationales soient suffisantes et à ce que les pays aient accès aux approches et aux données les plus récentes et les plus pointues. En outre, le Programme collaborera avec les pays partenaires pour renforcer le suivi et la notification des mesures de protection conformément au Cadre de Varsovie, mais aussi en répondant aux exigences supplémentaires des programmes nationaux ou infranationaux complémentaires qui ont vu le jour ces dernières années. Enfin, ONU-REDD travaillera avec les pays partenaires pour renforcer la mise en place d'accords de partage des bénéfices socialement inclusifs et qui prennent en compte les questions de genre, et pour créer des opportunités pour les parties prenantes du secteur des forêts non étatiques de s'engager dans la supervision et le suivi des résultats du partage des bénéfices.

### *Valeur unique des propositions*

La valeur unique d'ONU-REDD pour aider les pays à démontrer l'intégrité des résultats est basée sur sa présence dans les pays, les équipes techniques spécialisées et le large éventail d'outils qui sont constamment mis à jour. En outre, les agences des Nations Unies sont en contact avec d'autres organisations et participent à des initiatives pertinentes. En ayant des experts techniques basés dans les pays, le Programme peut assurer la continuité du soutien à long terme et construire des relations solides avec les homologues nationaux, ce qui augmente la probabilité de l'impact transformationnel des systèmes développés dans le cadre de ce résultat.

Contrairement à d'autres acteurs qui fournissent une assistance technique, ONU-REDD est neutre et n'est tributaire d'aucune initiative spécifique. En travaillant à la demande du pays plutôt qu'en approuvant un mécanisme de financement particulier, notre soutien peut s'adapter aux besoins du pays plutôt que d'exiger du pays qu'il s'adapte aux besoins d'un projet. Il s'agit d'un équilibre entre la nécessité à long terme d'améliorer les aspects du suivi, des garanties et du partage des bénéfices et le besoin à court terme de répondre aux exigences transactionnelles. Cela dit, ONU-REDD a apporté son soutien à toute une série d'exigences en matière d'intégrité, notamment dans le cadre du FCPF, du FVC et, plus récemment, de la Coalition LEAF.

De même, l'appropriation des résultats par les pays est au cœur du travail de l'ONU-REDD. Dans le cas présent, ces résultats sont des réductions d'émissions et des avantages non liés au carbone, mais aussi des avancées dans les systèmes et structures fondamentaux qui permettent une transformation plus large et l'arrêt et l'inversion de la déforestation.

**Produit 1.1: Les systèmes de suivi, de mesure, de notification et de vérification sont consolidés et institutionnalisés.**

Ce produit aidera les pays partenaires à tirer parti des progrès réalisés précédemment dans la mise en place et l'exploitation de systèmes solides de suivi des forêts et du carbone, de mesure, de notification et de vérification des actions et des résultats.

**Produit 1.2: Les dispositifs de protection sont mis en place et respectés et font l'objet d'un suivi et de notifications.**

Ce produit aidera les pays partenaires à développer des systèmes nationaux solides et crédibles pour garantir les accords de financement REDD+ liés aux résultats aux niveaux national et infranational, de manière à répondre aux exigences de plus en plus diverses et complexes demandées à ces systèmes.

**Produit 1.3: Des mécanismes de partage des bénéfices justes et équitables et une équité sociale sont mis en œuvre.**

Ce produit aidera les pays à concevoir et à mettre en œuvre des mécanismes pour partager les bénéfices de REDD+ d'une manière socialement inclusive et prenant en compte les questions de genre<sup>3</sup> au niveau national et infranational.

**3.2. Résultat 2: Débloquer des financements pour les résultats REDD+**

*Soutenir les juridictions nationales et infranationales pour qu'elles accèdent au financement REDD+ lié aux résultats à partir de différentes sources de financement climatique, y compris: a) les paiements liés aux résultats, à grande échelle et encadrés par les pays (article 5 de l'Accord de Paris); b) les marchés internationaux (article 6.2 et 6.4) et les marchés volontaires du carbone à haute intégrité; et c) les initiatives non marchandes (par exemple, l'article 6.8).*

*Problématique*

---

<sup>3</sup> Une approche qui prend en compte les problématiques de genre identifie, comprend et met en œuvre de manière proactive des interventions visant à combler les écarts entre les femmes et les hommes, et à surmonter les préjugés historiques liés au genre dans les politiques et les interventions. Dans son application, la prise en compte du genre tente de redéfinir les rôles et les relations entre les femmes et les hommes et contribue de manière proactive et intentionnelle à l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus que de «ne pas porter préjudice», une politique, un programme, un plan ou un projet qui intègre les questions de genre vise à «faire mieux».

En ce qui concerne les paiements liés aux résultats, malgré le niveau d'engagement des initiatives existantes, le financement des paiements liés aux résultats disponible pour les pays forestiers est insuffisant. Ce financement s'accompagne d'exigences techniques et de capacités institutionnelles différentes selon les normes appliquées. En outre, les prix des crédits de carbone forestier qui répondent à ces normes n'incitent guère à entreprendre des actions axées sur les résultats. Il existe cependant un fort potentiel de paiements liés aux résultats des forêts si les niveaux d'intégrité et les prix du carbone répondent aux ambitions. En outre, de nombreux pays ont éprouvé des difficultés à passer des activités de préparation financées par des subventions à des actions axées sur les résultats, en raison d'un manque de financement pour soutenir la mise en œuvre. Le manque de financement initial s'est avéré être une contrainte majeure pour de nombreux pays à faible revenu qui luttent pour financer des actions avant le financement prévu lié aux résultats.

Le développement de projets REDD+ relatifs au marché volontaire du carbone (MVC) a évolué très rapidement ces dernières années. En 2022, la valeur du MVC dans la catégorie des forêts et de l'utilisation des terres a atteint 1,2 milliard de dollars des États-Unis (ci-après dollars) (Forest Trends, 2023). Si l'évolution et la croissance du marché volontaire du carbone peuvent répondre à son potentiel d'incitation à la réduction et à l'élimination des émissions de carbone, l'intégrité du MVC a été remise en question pour des raisons de divulgations, de non-additionnalité, de manque de quantification solide, de non-permanence et de problèmes d'intégrité sociale. Le prix des crédits de carbone forestiers dans le MVC reste faible en raison des problèmes d'intégrité qui affectent la demande du marché et des discussions en cours sur l'utilisation appropriée des crédits carbone pour atteindre les objectifs volontaires en matière d'émissions des champs d'application 1, 2 et 3. Le prix du carbone échangé sur les MVC pourrait également augmenter à mesure que se développe l'offre d'initiatives au niveau des projets des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui sont «imbriquées» dans les systèmes juridictionnels d'attribution de crédits. Les revenus du carbone, qui font partie du modèle commercial d'un projet, pourraient, s'ils sont conçus de manière à garantir une grande intégrité en étant entièrement intégrés dans la comptabilité juridictionnelle, fournir un financement supplémentaire. Les crédits carbone pourraient devenir une alternative aux MPME pour diversifier les flux de revenus et accélérer le MVC au sein d'un pays. Par conséquent, avec l'augmentation de l'offre de qualité, la demande des entreprises en crédits REDD+ (à la fois au niveau du projet et de la juridiction) pourrait s'accélérer dans le cadre de l'alignement sur les engagements net zéro. À cette fin, l'intégrité environnementale et sociale des marchés du carbone, tant du côté de la demande que de l'offre, doit être établie comme condition pour la commercialisation du carbone.

Les marchés du carbone dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris représentent également une opportunité financière pour les forêts. À cette fin, les résultats de REDD+ devront être conformes aux exigences spécifiées dans les orientations sur les approches coopératives au titre de l'article 6.2, ainsi qu'aux règles, modalités et procédures du mécanisme de l'article 6.4. Aider les pays à répondre aux exigences et aux règles d'accès à l'article 6 dans le contexte du secteur forestier pourrait devenir un outil tangible pour le financement.

*Réponse*

ONU-REDD soutiendra les juridictions nationales et infranationales et les parties prenantes en leur sein, afin d'accéder à un financement REDD+ lié aux résultats provenant de différentes sources de financement du climat et du carbone, notamment les sources nationales. À cette fin, le Programme accordera la priorité à des systèmes de paiement novateurs et à grande échelle fondés sur les résultats pour la protection des forêts au titre de l'article 5 de l'Accord de Paris, à des options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris et à des marchés volontaires du carbone pour le mécanisme REDD+ juridictionnel à haute intégrité.

### *Valeur unique des propositions*

La valeur unique d'ONU-REDD dans le déblocage des financements pour les résultats de REDD+ réside dans le fait d'être un partenaire fiable et impartial qui aide les gouvernements à évaluer les avantages, les inconvénients, les implications et les termes clés – y compris les prix, les millésimes, les normes, etc. – lors de l'accès aux différentes sources de financement liées aux résultats. ONU-REDD a une position neutre en matière de sources de financement liées aux résultats tant qu'elles sont alignées sur l'extensibilité, la rapidité et, surtout, l'intégrité, comme conditions clés pour que les pays soient récompensés pour la réduction des émissions provenant des forêts et des autres utilisations des terres en conformité avec leur CDN et les priorités de la stratégie nationale REDD+, tout en s'inscrivant dans le contexte national.

À cette fin, ONU-REDD adopte une approche graduelle pour rassembler différents résultats REDD+ afin de répondre à une série d'opportunités de financement liées aux résultats, depuis les paiements publics liés aux résultats jusqu'aux approches marchandes du secteur privé. Cette approche par étape devrait également permettre d'améliorer progressivement la qualité des réductions d'émissions (à la fois l'intégrité environnementale et l'équité sociale) au fil du temps, pouvant conduire à des améliorations proportionnelles en termes de prix, prévisibilité et volume de financement.

ONU-REDD s'associe à des sources de financement liées aux résultats pour faciliter les transactions (mais pas les négocier) en appuyant les pays à faire des choix éclairés et sûrs grâce à l'échange de connaissances techniques et juridiques sur les accords d'achat de réductions d'émissions. Les principaux partenaires sont: i) les sources de paiement liées aux résultats, telles que le FVC par le biais de sa politique d'intégration du financement REDD+ lié aux résultats et le programme SCALE de la Banque mondiale; et ii) les acteurs des marchés du carbone, sous la forme d'entreprises, d'investisseurs et d'États souverains bilatéraux en tant qu'acheteurs.

Dans le contexte des initiatives d'intégrité émergentes, telles que le Conseil d'intégrité du marché volontaire du carbone (IC-VCM) et l'Initiative d'intégrité des marchés volontaires du carbone (VCMI), la valeur d'ONU-REDD réside dans la capacité à influencer les efforts mondiaux visant à promouvoir des solutions d'intégrité pour le climat basées sur les forêts dans le cadre du marché volontaire du carbone, ainsi que dans le retour d'informations sur les développements clés du marché volontaire du carbone dans les pays partenaires.

**Produit 2.1: Les systèmes de financement axés sur les résultats pour les forêts au titre de l'article 5 de l'Accord de Paris sont garantis.**

Ce produit soutiendra l'accès des pays, tant au niveau national qu'infranational, aux paiements liés aux résultats conformément à l'article 5 de l'Accord de Paris.

**Produit 2.2: Les options de financement des forêts au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris sont garanties.**

Au fur et à mesure de l'opérationnalisation de l'article 6, ce produit aidera les pays à combler les lacunes au niveau réglementaire et institutionnel et à compléter ces actions par un renforcement des capacités.

**Produit 2.3: Les marchés volontaires du carbone pour une REDD+ juridictionnelle à haute intégrité sont sécurisés.**

Ce produit soutiendra l'intégrité sociale (y compris l'égalité des genres), environnementale et comptable des réductions d'émissions afin d'augmenter le rythme et le volume des flux financiers.

**3.3. Résultat 3: Renforcer les ambitions en matière de climat**

*Dans le cadre des engagements des Nations Unies sur le climat, aider les pays à renforcer les ambitions en matière de climat de leur secteur forestier et des terres, conformément à l'objectif global de 1,5 °C. Cela comprend le soutien tout au long du cycle des CDN, avec la coordination, la participation des parties prenantes, l'examen, l'amélioration, le financement et la mise en œuvre (contribuant ainsi au résultat 1), ainsi que le cadre de transparence amélioré qui y est associé. Le soutien aux CDN intégrera l'accélération, l'ambition et l'inclusivité.*

*Problématique*

Le rôle important du secteur des forêts et de l'utilisation des terres dans la réalisation des objectifs climatiques nationaux est largement reconnu, environ 85 pour cent des CDN incluant le secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF). Toutefois, les engagements actuels en matière de CDN, soumis entre 2017 et 2023, ne répondent pas à l'ambition mondiale d'arrêter et d'inverser la déforestation d'ici 2030, et seuls huit des 20 pays ayant le taux de déforestation le plus élevé ont quantifié des objectifs sur les forêts dans leurs CDN. Seuls 11 des CDN contiennent des objectifs quantifiés en matière de boisement et de reboisement (PNUE, 2024). Ainsi, malgré des objectifs ambitieux et un engagement politique manifeste tant au niveau national que mondial, la déforestation et la dégradation des forêts restent alarmantes et augmentent rapidement dans certains pays, laissant de nombreux engagements en faveur des objectifs de 2030 pour les forêts de côté.

L'année 2025 – le dixième anniversaire de l'Accord de Paris – marque un moment critique dans la lutte collective contre le changement climatique. Les pays soumettront des CDN révisées qui devraient refléter un rehaussement de l'ambition qui souligne leur engagement souverain en faveur de l'action climatique dans le cadre de l'Accord de Paris. Le Secrétaire général des Nations Unies a

déclaré que des CDN ambitieuses constituent une priorité essentielle pour le système des Nations Unies, et les CDN figurent en bonne place dans les agendas politiques du G20, du G7, de l'Union africaine et d'autres dialogues politiques majeurs. Les pays sont encouragés dans cette nouvelle série de CDN – ou CDN 3.0 – à actualiser leurs objectifs jusqu'en 2035.

À ce titre, les deux prochaines années représentent l'une des meilleures chances que nous ayons, en tant que communauté internationale, de faire en sorte que le réchauffement de la planète reste inférieur à 1,5 °C. Des CDN audacieuses peuvent ouvrir la voie à la transition verte et intégrer le climat dans les priorités, les plans – tels que les plans d'action nationaux pour la biodiversité (PANB) – et les investissements nationaux en matière de développement. En particulier, l'appropriation nationale des CDN leur confère le pouvoir d'assurer la transition d'une économie vers la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et des objectifs de développement durable.

À l'horizon 2026-2030, cette période marquera le début de la dernière chance pour les pays de mettre en œuvre des CDN qui s'inscrivent dans la perspective de l'Accord de Paris et de l'objectif 2030 d'arrêter et d'inverser la déforestation.

### *Réponse*

Pour répondre au défi urgent de fournir des CDN ambitieuses et inclusives d'ici 2025, prêtes pour une mise en œuvre accélérée, le Secrétaire général des Nations Unies a demandé au PNUD de tirer parti de l'infrastructure des engagements climatiques pour mener un effort de soutien coordonné à l'échelle du système des Nations Unies sur les CDN. L'objectif de ces engagements pour 2025 est d'aider les pays à aligner les CDN sur l'objectif du 1,5 °C et les ODD, à renforcer la qualité et les investissements, et à accélérer la mise en œuvre pour favoriser le développement durable. Le système des Nations Unies apporte déjà un soutien important aux pays en développement en matière d'actions climatiques et de CDN, qui sera regroupé et mobilisé dans le cadre de cet effort coordonné. Les activités d'ONU-REDD au niveau national et mondial seront réalisées en association avec cet effort phare des Nations Unies visant à accroître les ambitions et la mise en œuvre des CDN. Cet effort s'articule autour de trois piliers:

1. **Ambition:** Aider les pays à améliorer leur CDN pour 2025 – en se fixant des objectifs audacieux de réduction des émissions et/ou d'augmentation des absorptions, en renforçant la résilience aux impacts climatiques, en canalisant les financements, et dans d'autres domaines, en réponse à d'autres signaux mondiaux, régionaux, nationaux et locaux.
2. **Accélération:** Accroître la mise en œuvre de l'action climatique sur le terrain par le biais de financements publics, privés, internationaux et nationaux en faveur des CDN. Il s'agit également de tirer parti d'approches novatrices, telles que les marchés du carbone à haute intégrité, et d'un soutien technique pour renforcer les politiques, les institutions, les cadres budgétaires et les capacités.
3. **Inclusivité:** Un engagement significatif et à long terme avec les acteurs sous-représentés, notamment les femmes, les peuples autochtones, les communautés locales et les jeunes, afin de les aider à contribuer à l'action climatique et à la mener.

Reconnaissant et répondant à ce contexte, le Programme ONU-REDD s'inscrit dans l'effort des engagements climatiques pour 2025 à l'échelle des Nations Unies pour soutenir les pays dans leurs CDN 3.0. Au-delà de 2025, en partenariat avec les engagements pour le climat, ONU-REDD s'engage à aider les pays à démontrer le potentiel du secteur des forêts et de l'utilisation des terres pour augmenter l'ambition des CDN et accélérer leur mise en œuvre. Le travail soutenu est effectué de manière inclusive avec les gouvernements, les peuples autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, la société civile et le secteur privé.

#### *Valeur unique des propositions*

ONU-REDD est dans une position unique, au sein de la constellation plus large des partenaires de l'ONU, pour encadrer l'analyse et le soutien technique afin de continuer à promouvoir et à renforcer le rôle des forêts dans les CDN. Cette démarche s'appuiera sur le processus de la Promesse climatique 2025 et les orientations du Secrétaire général des Nations Unies, qui a réuni les forces du système des Nations Unies, grâce à une approche plus coordonnée, pour soutenir les efforts des pays dans le cadre des CDN 3.0.

Au-delà du rôle du système des Nations Unies en matière d'appui aux pays pour leurs CDN, ONU-REDD s'efforcera de s'engager plus profondément dans le Partenariat CDN, par l'intermédiaire de ses trois agences partenaires, en tirant parti du fait qu'elles sont toutes partenaires, mais qu'elles peuvent renforcer l'alignement et la connexion en matière de soutien aux forêts dans ce forum.

En ce qui concerne l'ambition et la mise en œuvre des CDN, il n'y a pas d'autres partenaires qui assument ce rôle de leadership et de soutien axé sur les forêts, en dehors des trois agences ONU-REDD.

Au niveau du cadre de transparence renforcé, l'espace peut être considéré comme plus encombré, s'étendant à des partenaires clés tels que l'ICAT, le PATPA, l'IGES, le GHGMI et la CCNUCC. Cependant, la FAO, le PNUD et le PNUE jouent un rôle de premier plan dans le contexte de l'appui lié à la transparence et, une fois encore, ONU-REDD peut servir plus efficacement de plateforme pour rassembler les acteurs de soutien, lorsqu'il s'agit du secteur forestier.

### **Produit 3.1: Les objectifs d'atténuation ambitieux et inclusifs des CDN du secteur des forêts et de l'utilisation des terres s'inscrivent dans la perspective de l'objectif mondial de 1,5 °C.**

Ce produit interviendra à deux niveaux distincts. Au niveau national, le soutien sera apporté par des contributions techniques et l'examen des produits et processus nationaux, la participation à des ateliers techniques et des analyses et évaluations axées sur les pays. Deuxièmement, ce produit apportera un soutien au niveau mondial par le biais d'un large éventail d'activités de conseil technique, de discussions et de gestion des connaissances.

### **Produit 3.2: Le cadre de transparence renforcé (axé sur les forêts et l'utilisation des terres) est soutenu.**

ONU-REDD aidera les pays à respecter les modalités, procédures et lignes directrices du cadre de transparence renforcé et à améliorer leurs systèmes et leurs notifications au fil du temps, en mettant l'accent sur les forêts et l'utilisation des terres.

### **Produit 3.3: L'analyse politique et les systèmes d'information permettant d'améliorer l'action et d'accroître les ambitions en matière de climat sont soutenus.**

Dans le cadre de ce produit, ONU-REDD vise à tirer parti de sa capacité d'analyse pour améliorer la mise en œuvre du Programme REDD+ tout en permettant de tracer des voies claires pour accroître les ambitions.

#### **3.4. Résultat 4: Renforcer les actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation**

*Lier et tirer parti des actions visant à lutter contre les facteurs de déforestation en renforçant et en alignant les politiques, la gouvernance et les incitations au sein du secteur des forêts et entre les secteurs d'utilisation des terres concernés et les parties prenantes en vue de protéger les forêts et de réduire les émissions, en promouvant des solutions appropriées en vue d'un changement transformateur.*

##### *Problématique*

La déforestation est le résultat d'un ensemble complexe de facteurs, à la fois directs et indirects, principalement liés à l'extraction des ressources des zones forestières et aux changements dans l'utilisation des terres résultant de la production agricole. Malgré les progrès accomplis, la mise en œuvre complète des politiques et des mesures visant à mettre un terme à la déforestation dans de nombreuses juridictions se fait toujours attendre.

La mise en œuvre sous-optimale est liée à une série de facteurs. Tout d'abord, les politiques nationales qui orientent le secteur des forêts dans de nombreux pays forestiers ne reconnaissent pas suffisamment la valeur et la contribution des forêts aux utilisations à court et à long terme, à des fins de consommations ou pour d'autres usages (telles que l'atténuation du changement climatique).

Deuxièmement, même lorsque de telles politiques existent, il arrive souvent que les politiques nationales qui régissent l'utilisation des terres entraînent plus généralement la déforestation en raison de l'accent mis sur la production à court terme de produits de base ou de minéraux et de l'incapacité à concilier ou à équilibrer les compromis entre le développement économique et la protection des forêts. Un troisième facteur clé lié à une mise en œuvre sous-optimale est l'incapacité à reconnaître et à récompenser les peuples autochtones et les communautés locales pour leur rôle dans la protection et la défense des zones forestières qu'ils contrôlent. L'absence de droits fonciers clairs, une voix et une influence limitées sur la prise de décision et un soutien financier et capacitaire insuffisant sont des défis majeurs auxquels de nombreuses communautés forestières continuent d'être confrontées. Enfin, l'incapacité à valoriser pleinement les forêts pour les multiples valeurs qu'elles offrent à la société, au-delà du carbone, continue de conduire à la déforestation dans de nombreux pays riches en forêts. Il est urgent de tirer profit de ces avantages et de les traduire en un flux accru de financement pour les forêts pour soutenir plus efficacement les gestionnaires de forêts, en tirant parti du financement climatique international, en soutenant

des systèmes socialement inclusifs et qui prennent en compte les problématiques de genre tels que les paiements pour les services écosystémiques (PSE) et les mécanismes émergents, en ajustant les subventions et les incitations financières qui poussent actuellement à la conversion des forêts.

### *Réponse*

L'arrêt de la déforestation nécessitera un ensemble complexe d'interventions, notamment des changements de politiques aux niveaux national et infranational, de nouvelles approches de la gouvernance des forêts et des terres, ainsi qu'une série d'investissements visant à lutter contre les différents moteurs de la déforestation.

ONU-REDD apportera son soutien aux pays forestiers partenaires en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'approches nationales et infranationales socialement inclusives et respectueuses de l'égalité des genres en vue de réduire la déforestation et la dégradation des forêts. ONU-REDD s'efforce de faciliter, de négocier, d'exploiter et de catalyser une série de canaux de soutien directement vers les pays partenaires et de les inscrire dans les perspectives définies par les priorités et les plans nationaux. Il s'agira notamment d'établir un lien direct avec des projets complémentaires dans l'ensemble du portefeuille de l'organisation ONU-REDD et d'en tirer parti.

ONU-REDD jouera un rôle stratégique et catalytique dans le renforcement et l'alignement des politiques, de la gouvernance et des incitations, tant au sein qu'à l'extérieur du secteur des forêts, en reconnaissant l'importance du changement d'affectation des terres en tant que moteur essentiel et croissant de la déforestation. En outre, il s'agira d'aider les pays à élaborer des cadres politiques nationaux clairs et cohérents qui tiennent compte des compromis complexes entre les exigences du développement économique national et la protection des forêts, de l'environnement et de la biodiversité. Un aspect essentiel de ce résultat consistera à veiller à ce que les peuples autochtones et les communautés locales, notamment les femmes et les jeunes, disposent des capacités, des ressources et des droits légaux nécessaires pour gérer et protéger efficacement les forêts. Ce résultat s'inscrit dans le droit fil des récentes initiatives internationales visant à reconnaître et à récompenser le rôle unique que jouent les peuples autochtones et les communautés locales dans la conservation et la protection des forêts. Ce résultat soutiendra également les pays partenaires dans l'identification et l'obtention de nouvelles formes de financement des forêts de manière plus générale, incluant un financement initial qui jouera un rôle de soutien dans la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, par exemple par la mise en place de systèmes de PSE, d'échanges dette-nature, d'obligations forestières et d'autres instruments novateurs.

Il sera également essentiel de travailler avec les acteurs du marché des produits de base et de les soutenir, étant donné le rôle des sociétés, des entreprises et des petits exploitants dans le changement d'affectation des terres. ONU-REDD exploitera la dynamique croissante autour des engagements volontaires et des dispositions obligatoires visant à dissocier le commerce des produits de base de la déforestation. Cela s'est traduit par des exigences de diligence raisonnable visant à garantir que les produits de base commercialisés ne proviennent pas de zones récemment déboisées.

### *Valeur unique des propositions*

La valeur unique d'ONU-REDD est son expertise globale dans les domaines techniques qui permettent au Programme de s'adapter aux besoins nationaux, qui sont inhérents à ce résultat. La gestion durable des forêts à visée climatique, la production agricole sans déforestation et la conception et la mise en œuvre de mécanismes d'incitation inclusifs sont des sujets pour lesquels les portefeuilles et l'expertise des agences sont considérables. Le Programme s'appuie sur les portefeuilles et les équipes plus larges des agences respectives, l'expertise associée sur l'agriculture, la sylviculture, l'économie, les questions juridiques, les investissements, le commerce, les chaînes de valeur, la gouvernance foncière, les droits, etc. La capacité des partenariats à tirer parti de l'expertise et des programmes au sein des portefeuilles des agences garantit un soutien ciblé d'ONU-REDD à la vision plus large, maximisant ainsi son rôle de rassembleur, facilitateur d'un appui coordonné et ciblé au niveau des principales lacunes.

Les pays peuvent chercher à impliquer un large éventail d'acteurs pour mettre en œuvre REDD+, cependant, beaucoup de ces acteurs n'appartiennent pas au secteur des forêts. Le champ d'application étendu des agences ONU-REDD est un aspect supplémentaire de la valeur de ce produit, où l'alignement et les ajustements des politiques seront soutenus à travers les Ministères de l'agriculture, des finances, de la planification et du développement. Le réseau des agences ONU-REDD offre de multiples points d'entrée dans un pays, ce qui peut améliorer ses possibilités d'atteindre ses résultats de mise en œuvre en s'attaquant aux facteurs de la déforestation et en s'assurant que les parties prenantes concernées sont d'accord avec le plan de mise en œuvre. Cela permet d'obtenir des résultats plus évolutifs, plus profonds et pleinement acceptés par le pays.

Dans plusieurs des secteurs qui favorisent la déforestation, un travail considérable a déjà été accompli. Les actions menées ont principalement porté sur la gouvernance de l'utilisation des terres au niveau local et sur des initiatives parallèles de la chaîne d'approvisionnement telles que la certification. Plusieurs partenaires potentiels de l'ONU-REDD dans le domaine des produits agricoles, tels que le *Consumer Goods Forum* et le *World Business Council on Sustainable Development*, s'appuient sur le secteur privé et des normes de durabilité plus élevées pour réduire la déforestation. Le défi pour les autorités a été de consolider et de suivre les actions pertinentes grâce à une coordination efficace au niveau national et infranational et entre les initiatives du secteur privé et du secteur public. Par sa neutralité, le Programme ONU-REDD est bien placé pour soutenir les gouvernements à réunir ces acteurs des différents secteurs et niveaux de gouvernance et pour appuyer la coordination de tout alignement politique ultérieur nécessaire.

#### **Produit 4.1: Les changements de politique et de gouvernance dans le secteur des forêts sont soutenus.**

Ce produit fournira un soutien accru et cohérent à la conception et à la mise en œuvre de réformes de la politique forestière et de la gouvernance, en liant et en tirant parti d'initiatives plus larges dans le secteur des forêts par le dialogue et la coordination afin d'aligner les incitations (par exemple, les plans de gestion des forêts et l'amélioration de l'accès au marché), de s'appuyer sur les outils respectifs (le MNV par exemple) et de veiller à ce que les enseignements tirés soient bien communiqués et utilisés. L'appui apporté aux pays pour évaluer et développer les initiatives de foresterie sociale et communautaire garantissant une valeur accrue des forêts, de meilleurs

moyens de subsistance avec les produits forestiers et un esprit d'entreprise accru, sera un élément central de ce produit.

**Produit 4.2: Les changements intersectoriels en matière de politique et de gouvernance sont soutenus.**

Ce produit ciblera le soutien à l'analyse systématique des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda intersectoriel et sur l'identification, la priorisation et la conception simultanées d'interventions liées à REDD+ dans des domaines stratégiques qui permettraient de débloquer des changements transformationnels. L'agriculture étant le principal moteur de la déforestation, les activités de ce produit seront principalement axées sur le soutien aux pays pour développer une production agricole durable et améliorer l'alignement des politiques entre les secteurs de l'agriculture et de la foresterie au niveau national dans les pays.

**Produit 4.3: Les solutions proposées par les populations autochtones et locales sont renforcées et soutenues.**

Ce produit permettra d'aider les peuples autochtones et les autres communautés dépendantes des forêts à renforcer, formaliser ou protéger leurs droits sur les forêts, les terres et les ressources naturelles dans le contexte des processus politiques et de la mise en œuvre de REDD+, ainsi qu'à catalyser l'accès au financement par le biais de mécanismes existants et novateurs.

**Produit 4.4: Les mesures d'incitations sont alignées sur la Stratégie et des financements initiaux sont mobilisés.**

Ce produit aidera les pays partenaires à accéder aux instruments et aux produits de financement liés aux forêts et au climat à un stade initial de leurs activités, afin de soutenir les investissements REDD+. Il les aidera à évaluer les sources de financement nationales pour les actions REDD+, à développer des mécanismes de paiement pour les services écosystémiques et à créer les conditions qui facilitent l'investissement du secteur privé dans les forêts. Différents acteurs de ce secteur – institutions financières, sociétés piliers, micro, petites et moyennes entreprises – seront impliqués dans la conception et l'exploitation des divers instruments financiers.

*Le Programme comporte trois éléments transversaux qui contribuent à la réalisation globale des quatre résultats. Comme indiqué ci-dessus, ces éléments, bien qu'ils n'aient pas de produits spécifiques, comporteront plusieurs activités qui nécessiteront des allocations budgétaires et des responsabilités claires. Ces actions de soutien seront mises en œuvre pour renforcer les quatre domaines de résultats tout en visant à améliorer la compréhension et la confiance entre les parties prenantes.*

**3.5. Élément transversal A: Inclusion sociale et égalité des genres**

*Promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la formulation des politiques REDD+ et la gouvernance, le suivi et la sauvegarde des résultats, le partage des bénéfices, la mise en œuvre de mesures d'atténuation, la participation et l'accès au*

*financement forêt-climat. Cet objectif sera atteint grâce à un ensemble intégré d'activités de soutien aux pays, de production et de gestion des connaissances, d'un dialogue, de la communication et d'un plaidoyer.*

### *Problématique*

Il a été démontré que les initiatives ayant les meilleures performances environnementales sont aussi celles qui intègrent souvent pleinement une approche d'inclusion sociale et de genre, dans laquelle la participation des groupes de parties prenantes les plus marginalisés, tels que les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes, est activement et équitablement promue et leur leadership encouragé. L'inclusion sociale consiste à assurer la participation pleine et effective des diverses parties prenantes et des détenteurs de droits à l'élaboration des politiques publiques et des actions sur le terrain. De même, l'égalité des genres implique de s'assurer que les expériences et perspectives inestimables des femmes, des hommes et des jeunes, à travers les groupes de parties prenantes, sont intégrées dans les actions REDD+ afin de permettre une analyse plus précise du problème de la perte des forêts, des facteurs sous-jacents en jeu ainsi que des solutions nécessaires pour résoudre ces problèmes. L'inclusion sociale et l'égalité des genres sont donc des axes de travail complémentaires qui, lorsqu'ils sont intégrés dans les actions REDD+, peuvent avoir des effets multiplicateurs sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, car ils ont non seulement un impact important sur la promotion de la conservation, mais aussi sur l'amélioration du bien-être des peuples autochtones, des communautés locales, et en particulier des femmes et des jeunes parmi eux. Par conséquent, en plus de s'assurer que les dispositifs de protection sont pris en compte et respectés, tout au long de la mise en œuvre de REDD+, une approche socialement inclusive et prenant en compte les questions de genre<sup>4</sup> est nécessaire, de sorte que divers secteurs et organisations gouvernementales, acteurs de la société civile, peuples autochtones, praticiens du développement, secteur privé et financiers du développement, entre autres, travaillent ensemble pour concevoir et mettre en œuvre des solutions à partir des forêts, avec la mise en place d'un suivi, de l'échelle locale à l'échelle nationale, dans le cadre de l'urgence climatique.

En termes d'inclusion sociale, les peuples autochtones et les communautés locales ont besoin de ressources pour pouvoir continuer à protéger les forêts comme ils le font avec succès depuis des millénaires. Pourtant, dans de nombreux cas, ils sont encore considérés comme des bénéficiaires et non comme des partenaires. Le mouvement autochtone a cependant progressé au cours des dernières décennies et nous voyons davantage d'organisations et de fonds encadrés par des autochtones, ce qui montre que les peuples autochtones et les parties prenantes locales ont mis en place des infrastructures qui peuvent être développées et soutenues par le Programme ONU-REDD et d'autres acteurs pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

---

<sup>4</sup> Une approche qui prend en compte les problématiques de genre identifie, comprend et met en œuvre de manière proactive des interventions visant à combler les écarts entre les femmes et les hommes, et à surmonter les préjugés historiques liés au genre dans les politiques et les interventions. Dans son application, la prise en compte du genre tente de redéfinir les rôles et les relations entre les femmes et les hommes et contribue de manière proactive et intentionnelle à l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Plus que de «ne pas porter préjudice», une politique, un programme, un plan ou un projet qui intègre les questions de genre vise à «faire mieux».

Et bien que l'intégration de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans REDD+ se soit améliorée ces dernières années, des obstacles persistent. Les normes sociales discriminatoires, les systèmes éducatifs, la participation politique et les processus de prise de décision, ainsi que la violence basée sur le genre, l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, les restrictions légales sur l'accès au capital, aux marchés et à la propriété foncière, continuent d'entraver les possibilités des femmes et des jeunes. En conséquence, ils se heurtent à des obstacles qui les empêchent de participer activement et équitablement à la gestion durable des forêts et d'en tirer profit, et ils n'ont qu'un accès limité aux systèmes de financement et de rétributions liés au climat et aux forêts. Un soutien reste nécessaire pour aborder et fournir des solutions à ces inégalités prévalentes qui limitent l'accès et le contrôle des ressources par les femmes et les jeunes, ainsi que pour promouvoir leur participation pleine et effective aux efforts et aux processus de prise de décision en matière de gestion forestière.

### *Réponse*

Depuis sa création en 2008, le Programme ONU-REDD a systématiquement encouragé l'inclusion sociale, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les processus mondiaux, nationaux et locaux, y compris dans la formulation des politiques, la gouvernance du Programme, la prise de décision politique autour de REDD+ et l'accès au financement afin de lutter contre le changement climatique. Cette approche repose sur la reconnaissance du fait que les personnes et les communautés qui vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts, et dont les moyens de subsistance dépendent des forêts, possèdent des connaissances, des droits et des pratiques de subsistance qui doivent être respectés et promus dans les décisions politiques et les transformations liées à l'utilisation des forêts et des terres.

Au fil des ans, ONU-REDD a développé une vaste pratique d'orientation politique, d'assistance technique d'accompagnement et de financement direct d'initiatives au niveau communautaire (par exemple, REDD+ communautaire). L'objectif est d'aider les pays à intégrer une approche socialement inclusive et respectueuse des questions de genre dans le développement et la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+, en mettant particulièrement l'accent sur les droits des peuples autochtones et des femmes. En outre, et en lien avec le soutien des dispositifs de protection, le soutien à l'inclusion sociale, à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes est fourni par le biais d'un ensemble intégré d'activités en matière de conseil technique, production et gestion des connaissances, organisation de discussions, communication et plaidoyer qui s'inscrivent dans la perspective des quatre résultats de l'ONU-REDD.

### *Valeur unique des propositions*

Ancrée dans l'engagement du système des Nations Unies en faveur de l'approche basée sur les droits de l'homme, la valeur stratégique d'ONU-REDD est de tirer parti de son statut de partenaire neutre et de confiance pour établir des liens à différentes échelles et dans diverses régions afin de créer des opportunités et de soutenir des cadres pour intégrer des mesures socialement inclusives, prenant en compte les questions de genre et basées sur les droits dans la mise en œuvre nationale et juridictionnelle de REDD+ et dans les mécanismes de financement, y compris les marchés du carbone. Fort de son expérience de plus de 15 ans d'appui technique et de renforcement des capacités à la préparation et à la mise en œuvre de REDD+ au niveau national, ONU-REDD est idéalement placé pour aider les pays et les juridictions à faire évoluer les normes sociales afin d'obtenir des résultats manifestement meilleurs, plus inclusifs et durables.

Pour ce faire, ONU-REDD travaille aux côtés et avec le soutien d'organisations locales, juridictionnelles, nationales et internationales de peuples autochtones, d'organisations de femmes et d'organisations de jeunes pour aider les pays et les juridictions à mettre en place un large éventail de réformes politiques et juridiques, de processus participatifs (relatifs à la prise de décision, au suivi, au partage des bénéfices, entre autres), ainsi qu'à l'accès au financement, au renforcement des capacités et au partage des connaissances.

Les organisations avec lesquelles ONU-REDD a établi des relations de travail sont notamment la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones de la CCNUCC, le Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique, le FCLP, l'Alliance mondiale des communautés territoriales, le Pacte des peuples autochtones d'Asie, l'Alliance pour le climat et l'utilisation des terres, Forest Trends, Rainforest Foundation États-Unis, le FCPF et l'Initiative pour des paysages forestiers durables de la Banque mondiale, le Forest Tenure Funders Group (FTFG), l'Initiative Équateur, Confluence Philanthropy, le Forest Peoples Programme, Rights and Resources Initiative, Tenure Facility et Les femmes s'organisent pour changer l'agriculture et la gestion des ressources naturelles (WOCAN).

### **3.6. Élément transversal B: Production et gestion des connaissances**

*Développer et diffuser des innovations pratiques en matière de recherche et de connaissances, en particulier des leviers de changement systémique et transformateur dans la gouvernance, les politiques et les incitations en matière de forêts et d'utilisation des terres.*

#### *Problématique*

REDD+ continue d'évoluer et de se développer, avec de nouveaux outils, de nouvelles approches et des innovations développées dans un éventail de contextes et d'échelles. Les pays forestiers développent de plus en plus d'expériences dans divers domaines, notamment les aspects techniques du MNV, les bases de référence, le suivi des forêts, le partage des bénéfices, l'engagement des parties prenantes, le genre et l'inclusion, ainsi que les réformes politiques. À l'heure actuelle, les possibilités de recueillir ces connaissances et de les partager avec la communauté croissante de praticiens sont limitées. En outre, compte tenu de l'ampleur du défi que représentent la collecte et la diffusion des connaissances, il est nécessaire d'identifier et d'explorer des canaux rentables pour communiquer les connaissances à grande échelle.

#### *Réponse*

Le succès de ce chantier sera défini par un réseau de gestion des connaissances amélioré et fonctionnel qui comblera les lacunes en matière de connaissances, de politiques et de pratiques dans la mise en œuvre de REDD+ et soutiendra les efforts de plaidoyer à l'échelle mondiale. Ce réseau de gestion des connaissances soutiendra les objectifs globaux d'ONU-REDD, visant des changements transformateurs nécessaires pour mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts à l'échelle et à la vitesse voulues.

Les capacités institutionnelles, les mesures incitatives et la présence de coalitions externes prônant ces changements influencent fortement les changements en profondeur dans le cadre de REDD+. ONU-REDD joue un rôle essentiel en faisant progresser la compréhension de ces complexités, en développant les capacités et en mobilisant des solutions collaboratives pour

s'attaquer aux facteurs profonds de la déforestation par le biais de ses initiatives de gestion des connaissances et de plaidoyer.

À la fin de cette période de financement, des progrès auront été accomplis lorsque notre réseau de gestion des connaissances mis à jour pourra fournir aux pays des conseils sur mesure et adaptés au contexte. En réponse aux récentes critiques relatives à la REDD+, le réseau de gestion des connaissances sera étroitement lié aux efforts de plaidoyer, en se concentrant sur l'influence de l'opinion publique et des comportements par le biais de messages fondés sur des éléments probants et comprendra le renforcement de nos coalitions afin d'amplifier notre impact.

ONU-REDD établira des réseaux de connaissances localisés et des centres régionaux afin de garantir que la gestion des connaissances soit adaptée au contexte et accessible. Ces réseaux serviront de plateformes pour la coopération régionale et l'échange de connaissances, permettant aux pays et aux régions de partager les bonnes pratiques, les solutions innovantes et les points de vue critiques.

Nous nous concentrerons sur la création et la diffusion de connaissances pratiques et des recherches des programmes, en particulier des solutions sur les problématiques de REDD+. Lors de la présentation de ces solutions, nous intégrerons notre leadership éclairé et une analyse approfondie des tendances et des problématiques mondiales et externes afin de garantir que les recommandations sont non seulement réalisables, mais aussi stratégiquement fondées et tournées vers l'avenir.

Des ateliers et des échanges réguliers avec les parties prenantes permettront de s'assurer que toutes les voix, y compris celles des peuples autochtones, sont intégrées dans le processus de gestion des connaissances et que les solutions sont accessibles à tous. Ces ateliers et échanges favoriseront le dialogue et la collaboration, en veillant à ce que les connaissances partagées soient complètes et inclusives. En s'appuyant sur ces approches, le Programme créera des réseaux de gestion des connaissances solides, adaptables et dynamiques qui soutiendront efficacement la mise en œuvre de REDD+ et contribueront aux efforts de plaidoyer.

#### *Valeur unique des propositions*

En tant qu'intermédiaire de confiance en matière de connaissances, ONU-REDD fournit aux pays les meilleures connaissances et expertises disponibles en interne et à plus grande échelle afin de mener une action REDD+ efficace. Les donateurs et les pays partenaires reconnaissent le rôle fondamental d'ONU-REDD en tant que pionnier dans le domaine de REDD+ – en introduisant les premiers programmes d'études, cours de formation et produits de connaissance sur des sujets fondamentaux tels que les niveaux d'imbrication, le partage des bénéfices, le MNV et le genre. Grâce à cette longue expérience, ONU-REDD a gagné la confiance des pays et reste une source incontournable de connaissances et de soutien en matière de REDD+. Aucun autre acteur dans la sphère REDD+ ne peut rivaliser avec ce niveau d'expertise ou ce parcours éprouvé.

Ce qui rend l'ONU-REDD particulièrement efficace, ce sont ses laboratoires d'apprentissage transnationaux, ses échanges sud-sud et ses plateformes de partage des connaissances ciblées. Ces ressources permettent aux pays d'entrer en contact avec des spécialistes mondiaux et d'appliquer des connaissances ciblées aux objectifs REDD+ nationaux. Plutôt que de reproduire le travail des autres, ONU-REDD s'appuie sur les efforts existants et les synthétise, garantissant ainsi que les pays disposent des bons outils et des bonnes informations pour prendre des mesures significatives. Les donateurs ont reconnu que cette approche unique et rassembleuse a aidé les

pays à renforcer leurs connaissances et leurs capacités et à se positionner pour accéder à des formes transformatrices de soutien, telles que les financements liés aux résultats.

À l'avenir, ONU-REDD continuera de développer des partenariats avec des groupes de recherche, des organisations multilatérales et des groupes de réflexion afin de rester à l'avant-garde des nouvelles tendances et méthodologies. Cela signifie qu'ONU-REDD ne s'intéresse pas uniquement à REDD+ de manière isolée, mais qu'il met activement en relation l'atténuation basée sur les forêts à des priorités nationales plus larges telles que la conservation de la biodiversité, la résilience climatique et le développement durable – ce qui en fait un partenaire exceptionnellement polyvalent et réactif.

### 3.7 Élément transversal C: Dialogue, plaidoyer et communication

**Dialogue:** Des discussions politiques et techniques ciblées seront organisées afin d'identifier et d'établir un consensus et une confiance entre les partenaires sur les questions clés, en vue de rehausser les ambitions.

**Plaidoyer:** Messages de sensibilisation personnalisés et fondés sur des données probantes pour renforcer la position des forêts et de l'utilisation des terres en tant qu'opportunité essentielle d'atténuation des effets du changement climatique.

**Communication stratégique:** Améliorer les connaissances et faire évoluer les attitudes et les pratiques de divers publics associés aux secteurs des forêts et de l'utilisation des terres.

#### Problématique

Alors que la CCNUCC offre une plateforme mondiale pour le développement de la politique internationale relative au changement climatique, il n'existe pas de forums équivalents à un niveau plus opérationnel, où les praticiens engagés dans la mise en œuvre de REDD+ peuvent rencontrer d'autres parties prenantes qui soutiennent le processus par le biais de l'assistance technique ou du financement. Il n'y a donc pas de canaux pour développer l'apprentissage et communiquer les meilleures pratiques et l'élaboration d'un consensus et d'une confiance entre les parties prenantes. En outre, à mesure que les pays forestiers s'engagent de plus en plus dans le soutien à REDD+, ils accumulent progressivement des connaissances concernant les outils et les approches pratiques de mise en œuvre, et se rendent compte du potentiel réel que les forêts et l'utilisation des terres représentent en tant qu'opportunité d'atténuation climatique pour un bon rapport coût/efficacité. Cependant, là encore, les possibilités pour les pays de plaider en faveur de changements dans la structure internationale des approches et des politiques REDD+ qui soient favorables et conformes à leurs expériences pratiques sont limitées.

#### Réponse

##### Dialogue

En complément des activités de gestion des connaissances et de communication, le Programme ONU-REDD mettra en œuvre des discussions régulières avec les pays forestiers et les donateurs sur le renforcement des ambitions des objectifs forestiers et du financement. L'objectif est de promouvoir le consensus et de renforcer le soutien à la mise en œuvre d'actions clés considérées comme essentielles pour atteindre l'objectif de zéro déforestation nette en 2030. Ces discussions s'appuieront sur des processus similaires passés et existants et constitueront une contribution concrète à l'appel du Secrétaire général à inverser la tendance en matière de déforestation et donc

à exploiter pleinement le potentiel des écosystèmes forestiers en matière d'atténuation, d'adaptation et de biodiversité d'ici à 2030.

Les discussions seront ancrées dans les processus politiques actuels tels que la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et les Forums des ministres de l'environnement de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine. Les discussions devraient se concentrer sur la mise en œuvre des engagements de réduction nette à zéro et sur la facilitation de l'accès au financement à grande échelle.

Le Programme ONU-REDD soutiendra logistiquement et financièrement les discussions régionales, qui disposeront de documents de référence présentant de manière succincte les réflexions actuelles sur les questions clés pour accroître les ambitions et le financement, notamment en matière d'équilibre entre le financement ex post et ex ante, les conditionnalités, et l'intégrité globale des réductions d'émissions provenant de REDD+.

Sur la base des expériences passées, le Programme ONU-REDD travaillera avec des personnes qui peuvent se mobiliser pour le Programme dans chaque région. Des pays et/ou des acteurs de renom peuvent jouer ce rôle. L'équipe d'Action pour le climat (CAT; Bureau exécutif du Secrétaire général), la CCNUCC et d'autres acteurs et partenariats REDD+ tels que la Banque mondiale, le FCLP, le FCPF et le FVC, seront invités à participer à ces dialogues. Les coalitions financières, commerciales ou basées sur l'investissement seront des plateformes utiles pour établir des synergies avec d'autres acteurs des Nations Unies et non étatiques, en particulier les entreprises.

Le Programme ONU-REDD présentera publiquement à la COP-30 un plan de travail indicatif pour 2026-2030 sur les efforts de plaidoyer au niveau mondial et les résultats escomptés. Les plans de travail annuels seront élaborés de manière intégrée avec ceux de la gestion des connaissances et de la communication. Durant les COP, les avancées ainsi que les lacunes et les prochaines étapes pourront être présentées au grand public.

Le dialogue et l'exploration peuvent offrir aux pays donateurs des options concrètes pour donner suite à leurs engagements dans des conditions qui répondent à leurs intérêts et à leurs préoccupations. Le retour d'information des pays forestiers sur les conditions d'accès et les mécanismes de mise en œuvre, entre autres, sera très utile pour améliorer l'efficacité et l'impact du Programme de financement et accroître l'adhésion des pays.

Grâce à ses efforts de plaidoyer régionaux et mondiaux, le Programme ONU-REDD renforcera la mise en œuvre des engagements pris par les donateurs et les pays forestiers. L'objectif est d'exploiter pleinement le potentiel d'atténuation et de biodiversité des forêts avant la fin de la décennie, comme indiqué dans la déclaration de New York, lors de la COP-26 à Glasgow et, plus récemment, lors de la COP28 à Dubaï.

### **Le plaidoyer: influencer la politique et faire valoir la REDD+ comme une opportunité d'atténuation**

Au cours des 15 dernières années, ONU-REDD a établi de solides relations dans les pays REDD+, faisant du Programme un acteur clé dans le secteur des forêts. Cependant, le paysage évolue, avec des critiques externes de plus en plus nombreuses et la nécessité d'une approche de plaidoyer fondée sur des éléments probants et menée par une large coalition de parties prenantes. Le plaidoyer se concentrera sur l'exploitation des connaissances issues des efforts de gestion des

connaissances afin de s'assurer que les messages sont profondément ancrés dans les faits. Cela renforcera la confiance en mettant à disposition des informations sur les progrès réalisés pour garantir l'intégrité environnementale de la mise en œuvre et des résultats du REDD. Pour ce faire, le Programme combinera la narration de récits avec le renforcement des capacités locales, en incorporant des aspects tels que le transfert de technologie pour s'assurer que les communautés participent activement à ce récit dont l'objectif est de contribuer à modifier la perception de REDD+, présenté comme un modèle d'intégrité, d'inclusion et d'impact. Des histoires bien conçues peuvent contrecarrer le scepticisme et transformer fondamentalement la façon dont les décideurs perçoivent les initiatives REDD+.

En engageant les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et la communauté mondiale dans des discussions orientées vers l'action, le Programme établira un consensus autour de REDD+ en tant qu'outil de lutte contre le changement climatique et de promotion de l'équité sociale. Plus précisément, les discussions politiques seront encadrées de manière à renforcer la confiance en établissant les mécanismes appropriés et en adoptant les instruments pertinents pour garantir des transactions équitables sur les réductions d'émissions et une distribution équitable des bénéfices, en écoutant et en incluant les voix critiques, y compris celles des dissidents, et en particulier celles des pays du Sud et des groupes marginalisés. Cette large coalition d'acteurs est essentielle non seulement pour maintenir l'élan en matière de changements politiques, mais aussi pour garantir que les politiques REDD+ résistent aux changements politiques et intègrent tous les aspects du développement durable.

### **Communication stratégique**

La communication stratégique viendra compléter les efforts en matière de plaidoyer et de gestion des connaissances. Si le plaidoyer et la communication stratégique visent tous deux à influencer les résultats, ils ciblent des aspects différents du changement. La communication stratégique se concentre sur l'information et l'accroissement des connaissances et le changement des attitudes ou des pratiques d'un large public. Elle prépare le terrain en sensibilisant et en favorisant une compréhension qui prépare les individus à l'action, un élément crucial car les changements en profondeur de REDD+ doivent être complétés par des évolutions en termes de compréhension, attitudes, comportements et normes.

Les enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques jouent un rôle essentiel dans cette approche, car elles nous permettent de cibler notre communication avec précision plutôt que d'adopter une approche globale. Grâce à ces enquêtes, nous identifierons les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires, et à l'aide de récits élaborés pour conduire ces changements, nous partagerons des expériences qui touchent profondément les communautés. Chaque message sera conçu pour répondre aux besoins spécifiques de différents groupes, qu'il s'agisse de communautés locales, de fonctionnaires ou de partenaires internationaux.

En outre, ces enquêtes permettent de développer des indicateurs indirects pour mesurer le succès, garantissant ainsi que les efforts sont fondés sur des données et qu'ils ont un impact. Ces mesures nous permettront également de veiller à ce que la narration soit davantage axée sur l'impact, en favorisant un rythme régulier de récits convaincants. Pour accroître encore la portée et la visibilité, il sera essentiel de mettre en œuvre une approche de marque commune, dans laquelle les agences principales seront responsables de la création du contenu tout en veillant à ce que les produits

soient également identifiables en tant que produit ONU-REDD. En gérant notre communication de cette manière stratégique, le Programme soutiendra: a) les objectifs de plaidoyer visant à changer les politiques et les pratiques pour mieux gérer et conserver les forêts; et b) les objectifs de gestion des connaissances visant à améliorer les connaissances et les capacités REDD+ parmi nos publics clés.

#### *Valeur unique des propositions*

L'identité d'ONU-REDD repose sur la confiance, la neutralité et la légitimité, ancrées dans son inscription dans les stratégies nationales REDD+, le Cadre de Varsovie et la CCNUCC. Avec l'appui technique de trois agences des Nations Unies, ONU-REDD engage de manière unique les pays et les acteurs non étatiques pendant la préparation et la mise en œuvre de REDD+ et connecte les pays à un financement lié aux résultats – aucun autre partenaire n'offre un appui aussi neutre et complet. Les donateurs et les pays partenaires apprécient la capacité du Programme à établir des relations globales au-delà des canaux bilatéraux traditionnels.

Le Programme ONU-REDD donne la priorité à l'appropriation par les pays, le rendant en cela certainement moins visible. Dans un espace REDD+ encombré, où les actions à court terme compromettent souvent les résultats à long terme, ONU-REDD rassemble les gouvernements, les prestataires techniques, les entreprises et les partenaires multilatéraux à différents niveaux afin de dégager un consensus sur les problématiques structurelles de REDD+. Cette approche favorise la confiance et crée un espace de dialogue ouvert, sans ordre établi.

Toutefois, il est encore possible d'améliorer l'engagement des acteurs non étatiques après le programme national, d'accroître la participation du secteur privé et de renforcer l'engagement politique.

Tirant parti de sa position de confiance, ONU-REDD prévoit d'élargir ses partenariats stratégiques, en engageant davantage de décideurs au-delà des secteurs traditionnels de l'environnement et de la foresterie. En travaillant avec des partenaires au niveau national tels que les Ministères des finances, du commerce, de l'investissement et du développement durable, ainsi qu'avec des partenaires internationaux tels que la Coalition des Ministres des finances pour l'action climatique, le FCLP, la Banque mondiale, le FVC, ainsi que des acteurs du monde de l'entreprise, ONU-REDD vise à renforcer l'influence politique de REDD+, en plaçant les forêts au centre des discussions mondiales sur les politiques et les finances.

## **4.0. MISE EN ŒUVRE**

### **4.1 Modalités d'exécution**

Pour la période 2026-2030, le Programme ONU-REDD prévoit d'opérer à l'échelle nationale, régionale et mondiale avec des approches interconnectées et des synergies entre ces trois niveaux. Pour être efficace, le Programme fonctionnera à tous les niveaux et pour tous les résultats avec les modalités d'exécution décrites ci-dessous.

#### ***Appui aux pays***

Au niveau national, ONU-REDD répondra aux besoins des pays en ce qui concerne les résultats proposés et veillera à ce que l'inclusion sociale et l'égalité des genres soient prises en compte, en promouvant des pratiques inclusives fondées sur les droits. Il le fera avec une approche adaptée et inclusive, en s'appuyant sur les capacités du système des Nations Unies et la présence dans les pays du coordinateur résident et des équipes nationales des Nations Unies. Les différents services suivants sont à l'étude:

- Assistance technique: ONU-REDD mobilisera des conseillers techniques et politiques des trois agences pour soutenir les organisations gouvernementales et les autres parties prenantes nationales et infranationales.
- Programmes nationaux: ONU-REDD fournira un appui global aux pays, avec des budgets opérationnels dédiés. La nature et l'ampleur de cet appui varieront d'un pays à l'autre en fonction des besoins spécifiques du pays et des ressources disponibles. Il comprendra un large éventail d'activités, fortement adaptées aux circonstances spécifiques des pays, allant d'un appui ciblé catalytique à des programmes nationaux (PN) à part entière. Les futurs PN s'appuieront sur les meilleures expériences de l'ONU-REDD et des autres partenaires. Les investissements à l'échelle des PN seront évalués afin de garantir un investissement à long terme dans les capacités institutionnelles, l'alignement, la réforme et l'intégration des politiques, les plateformes et processus de gouvernance multipartites, en particulier pour les CDN inclusives, et l'instauration d'un climat de confiance entre les groupes de parties prenantes. Par exemple, lorsque les autorités nationales le demandent, cela pourra inclure la coordination dans le pays des efforts nationaux et infranationaux des parties prenantes gouvernementales et non étatiques en matière d'atténuation basée sur les forêts et les autres utilisations des terres à l'échelle et à la vitesse qui conviennent, en garantissant l'intégrité environnementale et sociale.

Une approche variable ou modulaire permettra au Programme de couvrir à la fois les zones géographiques à fort impact et les autres pays. Les ressources seront allouées de manière équilibrée afin de couvrir les besoins et les demandes des pays tout en maximisant l'impact potentiel du Programme.

#### ***Appui mondial et régional***

Pour répondre aux besoins de l'agenda climatique mondial et régional et établir un lien vertueux entre le niveau international et local, ONU-REDD fournira également un soutien aux niveaux **régional et mondial** avec les services suivants (comme décrit ci-dessus):

- la production et la gestion des connaissances;
- le dialogue;
- le plaidoyer;
- la communication.

## **4.2 Partenariats**

La collaboration et les partenariats sont essentiels pour soutenir la mise en œuvre au rythme et à l'échelle requis et, en tant que tels, sont au cœur des approches d'ONU-REDD. Des partenariats sont établis avec toutes les parties prenantes ayant l'influence ou la capacité d'atteindre les objectifs de l'agenda sur les forêts et le climat – en particulier les gouvernements des pays forestiers, les donateurs, les OSC, les peuples autochtones, les communautés locales, le secteur privé et les organisations internationales. Cette diversité se reflète dans la composition du Conseil exécutif du Programme ONU-REDD. Le Programme est également un exemple à grande échelle de l'initiative «Unis dans l'action» des Nations Unies, dans le cadre de laquelle les trois agences des Nations Unies participantes s'unissent pour fournir une approche intégrée de la mise en œuvre.

Le Programme poursuivra des approches internes et externes afin de mettre en place des partenariats efficaces. Les paragraphes suivants en font la synthèse. Une cartographie complète des partenaires sera également réalisée pour mieux identifier les domaines d'appui cibles d'ONU-REDD.

### ***Partenariats internes***

La principale modalité de financement du cadre de résultats du Programme ONU-REDD restera le Fonds fiduciaire multipartenaires (MPTF) des Nations Unies. Les fonds communs restent une priorité pour les États membres et les donateurs. Le système de développement des Nations Unies a fait du financement commun des Nations Unies un instrument permettant de promouvoir la cohérence des Nations Unies et de faire progresser les objectifs de développement mondiaux et nationaux. L'ONU et ses États membres ont reconnu que le financement commun était un instrument efficace pour améliorer la collaboration avec et au sein de l'ONU – un principe majeur du processus de réforme dans tous ses aspects essentiels. La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement (A/RES/72/279) s'est engagée à réduire la fragmentation pour «doubler les fonds communs interinstitutions à un total de 3,4 milliards de dollars» par an d'ici 2023. Le Pacte de financement des Nations Unies, approuvé en 2019, contient une série d'engagements entre les Nations Unies et les États membres visant à améliorer la qualité du financement et de la fourniture de l'aide au développement. Le Pacte comprend des objectifs spécifiques sur le financement commun interinstitutions où, pour les États membres, 10 pour cent des ressources non essentielles sont engagées dans des activités liées au développement et acheminées par le biais de financements communs interinstitutions.

Afin de maximiser la valeur de ce Programme pour l'agenda sur les forêts et le climat et ses parties prenantes, les trois agences ONU-REDD renforceront leurs capacités à tirer parti d'autres initiatives pertinentes gérées ou financées par les agences en dehors du Programme ONU-REDD et à les relier entre elles.

Une approche souple et pragmatique des modalités de financement sera également adoptée si nécessaire pour s'engager pleinement dans des partenariats externes tels que ceux décrits dans la section suivante.

Il y aura donc deux typologies intégrées que les agences utiliseront pour fournir une plateforme cohérente de soutien aux partenaires: les interventions principales de l'ONU-REDD et les interventions associées:

- **Le programme de base de l'ONU-REDD et les initiatives affiliées.** Il s'agit de la modalité actuelle selon laquelle les fonds sont administrés par le MPTF et les agences gèrent conjointement la mise en œuvre. Le Programme ONU-REDD de base inclut la possibilité (déjà établie) d'affecter des fonds au sein du MPTF pour atteindre les résultats du Programme, sur des thèmes ou dans des zones géographiques spécifiques (par exemple, la foresterie sociale de l'ASEAN, le Forum forestier africain et l'Académie REDD+). Il inclura également des initiatives sur le climat et les forêts pertinentes pour le Programme ONU-REDD, financées par le MPTF, mais gérées indépendamment par l'une des agences ONU-REDD en étroite collaboration avec le programme principal ONU-REDD (par exemple, AIM4F).
- **Initiatives associées à ONU-REDD.** Cela comprendra les cas où le Programme ONU-REDD s'engagera dans des initiatives sur le climat et les forêts pertinentes pour le Programme, mais financées en dehors du MPTF, et mises en œuvre par les agences en collaboration avec le Programme ONU-REDD. Lorsque des fonds ONU-REDD sont alloués dans un projet (par exemple, le projet de la FAO et du Japon «Renforcer les capacités mondiales en matière de lutte contre la déforestation et la conversion des produits agricoles de base», aka Big Chance), des activités spécifiques pourront également prendre le nom du partenaire. Dans d'autres cas, la participation d'une agence ONU-REDD à une initiative ne sera pas considérée comme un partenariat formel avec le Programme ONU-REDD. Néanmoins, elle sera mise à profit pour faire avancer l'objectif global de mettre fin à la déforestation d'ici à 2030.

### ***Partenariats externes***

L'approfondissement des partenariats stratégiques avec les principaux partenaires du système multilatéral qui opèrent dans le domaine des forêts et du climat est une priorité. Il s'agit notamment des banques multilatérales de développement (BMD) et des fonds climatiques, y compris la Banque mondiale et le FVC, des Conventions de Rio, du FCLP, de la Coalition LEAF, ainsi que des partenariats clés du système des Nations Unies et au-delà, tels que le Partenariat CDN.

Le cadre de l'assistance technique devenant de plus en plus complexe, il est également important de renforcer la coordination entre ceux qui fournissent une assistance technique afin d'accroître la force et l'impact du soutien. Le Programme ONU-REDD propose de servir de catalyseur pour la coordination de cette assistance en fonction des besoins et des demandes. Cette coordination peut avoir lieu aux niveaux mondial, régional et national, étant entendu que la coordination de

l'assistance technique au niveau national est susceptible d'être le plus efficace et impactant pour ce type de soutien. L'objectif de la coordination de l'assistance technique entreprise par le Programme ONU-REDD est d'optimiser la valeur et l'impact de l'assistance technique fournie aux pays à partir de sources multiples. L'objectif ultime de l'assistance technique coordonnée est de faire progresser l'atténuation basée sur les forêts et autres utilisations des terres à grande échelle et rapidement, et dans le respect de l'intégrité environnementale et sociale. La coordination de l'assistance technique entreprise par le Programme ONU-REDD n'approuvera pas, au nom des gouvernements, les plans de travail des fournisseurs d'assistance technique tiers.

#### **4.3 Cadre de financement**

L'un des principaux objectifs du cadre de financement d'ONU-REDD sera de garantir des investissements prévisibles, flexibles et pluriannuels, afin de répondre aux attentes d'efficacité du Programme en termes de coûts, de sa capacité à gérer un portefeuille critique d'actions et de zones géographiques, et de sa capacité d'exécution. Pour approfondir l'impact du Programme et renforcer la résilience du financement, il est important de continuer à chercher à diversifier la base des donateurs.

ONU-REDD fonctionne sur la base d'un certain nombre de conditions qui déterminent la manière dont les ressources peuvent être mobilisées: il s'agit d'une initiative spécialisée avec une large présence régionale, investie d'un mandat étendu et à multiples facettes pour développer, gérer et mettre en œuvre des programmes et des approches complexes financés par un éventail diversifié de donateurs.

Sur la base de l'expérience acquise lors des cycles budgétaires précédents, le scénario le plus optimiste de 300 millions de dollars pour la période 2026-2030 permettrait à ONU-REDD de desservir l'ensemble des zones géographiques, de traiter les thèmes et réaliser les activités envisagées et d'assurer une fonction essentielle de réduction des risques pour les investissements du secteur public et du secteur privé. Le scénario le plus pessimiste, à savoir 50 millions de dollars, permettrait de poursuivre le Programme avec une assistance technique moins étendue et approfondie.

Le cadre de financement sera élaboré plus en détail lors de la phase de programmation.

## 5.0 Annexes

### Annexe 1. Liste des acronymes

|                       |                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AFAUT</b>          | Agriculture, forêt et autres utilisations des terres                                                                                                                                        |
| <b>ART-TREES</b>      | Architecture pour les transactions REDD+ (le standard d'excellence environnementale REDD+)                                                                                                  |
| <b>BMD</b>            | Banque multilatérale de développement                                                                                                                                                       |
| <b>CCNUCC</b>         | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques                                                                                                                          |
| <b>CDN</b>            | Contributions déterminées au niveau national                                                                                                                                                |
| <b>Coalition LEAF</b> | Réduire les émissions en accélérant le financement des forêts                                                                                                                               |
| <b>ETF</b>            | Cadre de transparence renforcé                                                                                                                                                              |
| <b>EUDR</b>           | Règlement de l'UE sur la déforestation                                                                                                                                                      |
| <b>FAO</b>            | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                                                                                                                         |
| <b>FCLP</b>           | Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat                                                                                                                                     |
| <b>FCPF</b>           | Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier                                                                                                                   |
| <b>FLEGT</b>          | Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux                                                                                                            |
| <b>FVC</b>            | Fonds vert pour le climat                                                                                                                                                                   |
| <b>GIEC</b>           | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat                                                                                                                              |
| <b>MNV</b>            | Mesure, notification et vérification                                                                                                                                                        |
| <b>MPME</b>           | Micro, petites et moyennes entreprises                                                                                                                                                      |
| <b>MPTF</b>           | Fonds fiduciaire multipartenaires                                                                                                                                                           |
| <b>MVC</b>            | Marché volontaire du carbone                                                                                                                                                                |
| <b>NERF</b>           | Niveau d'émission de référence pour les forêts                                                                                                                                              |
| <b>ODD</b>            | Objectifs de développement durable                                                                                                                                                          |
| <b>ONU-REDD</b>       | Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement                               |
| <b>OSC</b>            | Organisation de la société civile                                                                                                                                                           |
| <b>PNUD</b>           | Programme des Nations Unies pour le développement                                                                                                                                           |
| <b>PNUE</b>           | Programme des Nations Unies pour l'environnement                                                                                                                                            |
| <b>PSE</b>            | Palements pour les services écosystémiques                                                                                                                                                  |
| <b>REDD+</b>          | Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier |
| <b>SNSF</b>           | Système national de suivi des forêts                                                                                                                                                        |

## Annexe 2. Références

Climate Policy Initiative (CPI). 2022. «Landscape of Climate Finance for Agriculture, Forestry, other Land Use and Fisheries: Preliminary Findings».

Forest Trends' Ecosystem Marketplace. 2023. State of the Voluntary Carbon Markets 2023. Washington DC: Forest Trends Association.

GIEC, 2022: Résumé à l'intention des décideurs [P.R. Shukla, J. Skea, A. Reisinger, R. Slade, R. Fradera, M. Pathak, A. Al Khourdajie, M. Belkacemi, R. van Diemen, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, D. McCollum, S. Some, P. Vyas, (sous la dir. de)]. In: *Changement climatique 2022: Atténuation du changement climatique. Contribution du groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (sous la dir. de)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, États-Unis. doi: 10.1017/9781009157926.001.

GIEC, 2023: Résumé à l'intention des décideurs. Dans *Changements climatiques 2023: Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero (sous la dir. de)]. GIEC, Genève, Suisse, pp. 1-34, doi/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

Programme des Nations Unies pour l'environnement. 2022. Making good on the Glasgow Climate Pact: a call to action to achieve one gigaton of emissions reductions from forests by 2025. Nairobi.

Programme des Nations Unies pour l'environnement. 2024. Raising ambition, accelerating action: Towards enhanced Nationally Determined Contributions for forests. Nairobi.